



2024

Service de police de la Ville de Montréal

Rapport annuel

Montréal 



Rapport annuel 2024

Ce rapport annuel constitue un survol des activités policières du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Toutes les données présentées couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Remerciements

Le comité du rapport annuel tient à remercier le personnel de toutes les unités du SPVM qui a contribué à la collecte de données et à la transmission des informations pour la production de ce rapport.

**Dépôt légal – Bibliothèque et
Archives nationales du Québec, 2025**
ISBN 978-2-922389-73-9

Navigation interactive

1. Dans la table des matières, cliquez sur le contenu que vous souhaitez consulter.
2. Cliquez aussi sur les hyperliens pour accéder à des contenus supplémentaires en ligne.
3. Pour revenir à la table des matières en cours de lecture, cliquez sur l'icône apparaissant au bas de chacune des pages.



Table des matières

- 2 Mot du responsable de la sécurité publique au comité exécutif de la Ville de Montréal
- 3 Mot du directeur du Service de police de la Ville de Montréal
- 4 Mission du SPVM
- 5 Notre environnement et les populations montréalaises
- 6 Rapprochement avec les populations
- 8 Planification stratégique 2024-2026
- 9 Portrait de l'année 2024
- 45 Lancement du premier insigne commémoratif du SPVM
- 46 Annexe: Tableaux détaillés sur la criminalité



Mot du responsable de la sécurité publique au comité exécutif de la Ville de Montréal



Notre plan montréalais de sécurité urbaine, qui allie prévention, rapprochement avec les communautés et répression de la criminalité, continue de porter ses fruits. L'année 2024 marque à nouveau une baisse de la violence armée à Montréal, rendant nos rues plus sûres et notre ville plus sécuritaire. À cet égard, je tiens à exprimer la profonde reconnaissance de la population montréalaise envers les policières et les policiers ainsi que le personnel civil du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), qui accomplissent un travail exigeant, dans un contexte complexe et en continuelle transformation.

Montréal est ainsi l'une des grandes villes les plus sécuritaires en Amérique du Nord en plus d'être une métropole inclusive et ouverte sur le monde. Je ne peux passer sous silence le professionnalisme des équipes qui doivent gérer un nombre croissant de services d'ordre tout au long de l'année afin d'assurer la sécurité de toutes et tous lors d'événements de diverses natures.

Face à une criminalité en constante évolution, nous pouvons compter sur le travail acharné des équipes du SPVM dont les résultats sont impressionnants : baisse significative de la criminalité liée à la violence armée et au vol de véhicules.

Il est important de reconnaître que nos policières et policiers sont en première ligne face à la détresse humaine qui combine, notamment, les enjeux d'itinérance, de santé mentale, ainsi que la crise des opioïdes, qui fait toujours plus de victimes. Je tiens à souligner leur engagement quotidien qui favorise l'établissement d'un lien de confiance et d'une approche collaborative autant avec les citoyennes et citoyens que les partenaires. Les différentes équipes mises en place par le SPVM traduisent d'ailleurs cette volonté de s'adapter perpétuellement à la réalité du terrain.

En 2024, le SPVM a poursuivi ses efforts de recrutement et nous avons fait approuver le Plan d'organisation policière par le ministre de la Sécurité publique remplissant ainsi notre obligation en vertu de la *Loi sur la police* de démontrer notre capacité à offrir les services requis pour un corps de police de niveau 5. Je remercie le gouvernement du Québec pour le soutien financier qui a permis à 328 nouvelles recrues de rejoindre les rangs du SPVM, dont près de la moitié sont des femmes et plus d'un quart sont issues de la diversité.

J'ai pleinement confiance en la vision de notre Service de police qui met tout en œuvre pour se rapprocher de toutes les communautés qui font la richesse de notre ville, pour créer et renforcer les liens avec l'ensemble de la population, et pour assurer la sécurité de chaque citoyenne et citoyen.

Alain Vaillancourt

MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE



Mot du directeur du Service de police de la Ville de Montréal

Des pas de géant ont une fois de plus été franchis cette année grâce aux efforts soutenus de l'ensemble du personnel policier et civil, à la collaboration constante de nos partenaires institutionnels et communautaires, et à la participation engagée de toutes les populations à la sécurité publique. Je ne peux qu'être fier de l'ampleur du travail réalisé et des résultats obtenus.

Pour une deuxième année consécutive, la croissance de notre effectif s'est poursuivie avec une embauche de 328 policières et policiers, ce qui représente un surplus net de 147 recrues policières permanentes, soit la plus grande augmentation des cinq dernières années. Le SPVM a également connu un taux exceptionnel de résolution de ses meurtres de 81 %, en 2024, en plus d'une baisse marquée de 47 % de ses crimes commis par armes à feu depuis le sommet de 2021. Plus de 11 500 activités auprès de clientèles diversifiées ont été réalisées. L'année 2024, c'est beaucoup plus que cela, mais chacune de nos réalisations, chaque activité, chacun de nos pas, nous les avons faits en pensant au bien-être des citoyennes et citoyens, à leur sécurité et à la quiétude des quartiers à laquelle ils sont en droit de s'attendre.

En ce sens, nous avons amorcé la mise en œuvre de notre Planification stratégique 2024-2026 avec la volonté de tendre vers une police de concertation proactive, intégrée et ancrée dans ses communautés. Cette planification, enracinée dans la compréhension des défis actuels et émergents auxquels notre métropole fait face, met de l'avant une vision où le lien sacré avec les citoyennes et les citoyens se retrouve au cœur de l'alignement stratégique de nos actions. Cette approche, nous l'avons ainsi placée au cœur de nos actions et initiatives afin de servir et protéger toutes les populations et nous allons la poursuivre afin d'offrir des services encore plus accessibles et adaptés à la réalité des communautés montréalaises.

Le comptoir mobile, l'équipe de cohabitation (ECoh), la mise en place de quatre grands comités aviseurs et la formation de policières et policiers en gendarmerie et en enquête en gestion initiale de recherches terrestres afin de répondre plus efficacement au volume de disparitions rapportées sur notre territoire ne sont là que quelques exemples d'initiatives porteuses et innovantes. C'est également dans une philosophie d'excellence que le SPVM a mis en place

son Centre intégré de formation, un centre de haut niveau pour former les meilleures et meilleurs qui soient.

Sincèrement merci!

Je suis extrêmement fier de mes équipes. Je tiens à les remercier très chaleureusement pour leur engagement et leur dévouement envers les Montréalaises et Montréalais.

Mes remerciements vont également à la Ville de Montréal, au ministère de la Sécurité publique, à l'École nationale de police du Québec et à la Fraternité des policiers et policières de Montréal, dont l'appui et la contribution dans la réalisation de notre mission sont déterminants.

Je terminerai en levant mon chapeau à toute notre communauté de partenaires communautaires et institutionnels; de même qu'à tous les Montréalaises et Montréalais qui, par leur collaboration, leur appui et surtout leur confiance nous permettent de préserver le caractère sécuritaire de notre métropole.

Ensemble, nous bâtissons une ville sécuritaire empreinte de bienveillance et de respect mutuel. Du fond du cœur, MERCI.

Pour en apprendre encore davantage sur les faits saillants de la dernière année, je vous invite à plonger dans le rapport annuel 2024 de VOTRE Service de police.

Bonne lecture!

Fady Dagher

DIRECTEUR DU SERVICE DE POLICE
DE LA VILLE DE MONTRÉAL



Mission du SPVM

Le SPVM a pour mission de **maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique, de prévenir et de réprimer le crime et les infractions aux lois ou aux règlements municipaux en vigueur sur son territoire et d'en rechercher les auteurs.**

Pour la réalisation de cette mission, il assure la sécurité des personnes et des biens, sauvegarde les droits et les libertés, agit en concertation et en partenariat avec les personnes et les différents intervenants des milieux concernés par sa mission en vue de favoriser la complémentarité et l'efficacité de ses interventions, respecte les personnes victimes et est attentif à leurs besoins, coopère avec la communauté dans le respect du pluralisme culturel.

Dans sa composition, le SPVM favorise une représentativité adéquate du milieu qu'il dessert. Dans la conduite des enquêtes et des interventions policières, il agit en toute indépendance, hors de toute ingérence (article 48 de la *Loi sur la police*, RLRQ, c. P-13.1).



Notre environnement et les populations montréalaises

Le SPVM est le deuxième service de police municipal en importance au Canada et le huitième en Amérique du Nord.

NOTRE ENVIRONNEMENT



Superficie du territoire¹
498 KM²



4 050 KM
de voies de circulation²



UN
AÉROPORT
international



Territoire divisé en
4 RÉGIONS
GÉOGRAPHIQUES



19
arrondissements
15
municipalités liées



4,6 MILLIONS
de déplacements
quotidiens sur l'île
de Montréal³



Le plus important
PORT MARITIME
de l'Est du Canada



29 POSTES
DE QUARTIER
(PDQ) répartis sur
l'île de Montréal

LES POPULATIONS MONTRÉALAISES



Plus de
2 MILLIONS
d'habitant(e)s⁴



Près de **2**
Montréalais(e)s sur **5**
appartiennent à une
minorité visible⁵



11 MILLIONS
de touristes en 2024⁶



Plus de
185 000
étudiant(e)s universitaires
dont près de
40 000
étudiant(e)s
étrangers(-ères)⁷

1 Communauté métropolitaine de Montréal (2022) *Portraits territoriaux 2021*

2 Communauté métropolitaine de Montréal (2021) *Occupation du sol 2020*

3 Agence régionale de transport de Montréal (2020) *Enquête Origine-destination 2018*

4 Institut de la statistique du Québec (2023) *Principaux indicateurs sur le Québec et ses régions*

5 Statistique Canada (2022) *Recensement de la population de 2021*

6 Tourisme Montréal, 2024

7 Institut de la statistique du Québec (2024) *Banque de données des statistiques officielles sur le Québec*

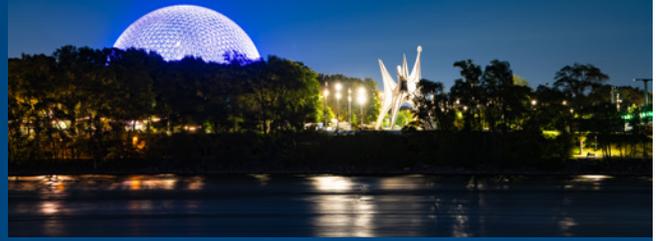
Rapprochement avec les populations





Planification stratégique 2024-2026

LE PLAN STRATÉGIQUE S'APPUIE SUR PLUSIEURS EXERCICES DE CONSULTATION ET D'ANALYSE QUI ONT ÉTÉ MENÉS PENDANT PRÈS DE TROIS ANS AUPRÈS DES CITOYENNES ET CITOYENS, DES PARTENAIRES ET DES MEMBRES DU PERSONNEL POUR DÉTERMINER LEURS ATTENTES EN VUE D'Y RÉPONDRE. PAR LE BIAIS DE CE PLAN STRATÉGIQUE, LE SPVM CHERCHE À PROMOUVOIR LA CONFIANCE CITOYENNE, INNOVER DANS SES PRATIQUES ET CONTRIBUER À LA CONSTRUCTION D'UN ENVIRONNEMENT SÉCURITAIRE, INCLUSIF ET RÉSILIENT POUR L'ENSEMBLE DES POPULATIONS MONTRÉALAISES. L'EXERCICE MET DE L'AVANT UNE NOUVELLE VISION QUI TEND VERS UNE POLICE DE CONCERTATION PROACTIVE ET INTÉGRÉE, UNE VISION OÙ LE LIEN SACRÉ AVEC LES CITOYENNES ET CITOYENS AINSI QUE LE RAPPROCHEMENT AVEC TOUTES LES POPULATIONS SE RETROUVENT AU CŒUR DE NOS ACTIONS.



Trois grandes orientations guident le SPVM dans la réalisation de sa mission :

1. Se mériter la confiance de la population, de toutes les populations de Montréal.
2. Être rassurant pour la population et être craint du monde criminel.
3. Retrouver pleinement la capacité d'agir.

Plusieurs initiatives ont été mises en place et d'autres se poursuivront au cours des prochaines années dans l'une ou l'autre de ces trois orientations, notamment :

- Mise en œuvre de trois plans d'action :
 - Plan de lutte contre les discriminations et le racisme 2025-2028;
 - Plan d'action interne en matière de relations avec les communautés autochtones 2023-2025;
 - Plan d'action en équité, diversité et inclusion 2024-2027.
- Mise en œuvre du Plan directeur en sécurité routière.
- Mise en place des équipes multisectorielles de lutte aux armes à feu (EMAF) et déploiement de notre stratégie des Collectifs dans chacune des quatre régions.
- Mise de l'avant d'une stratégie globale qui implique d'autres agences d'application de la loi et partenaires en matière de vol de véhicules moteur.

Dans les prochaines années, le SPVM continuera de faire évoluer son modèle policier pour toujours mieux répondre aux besoins et attentes de toutes les populations.

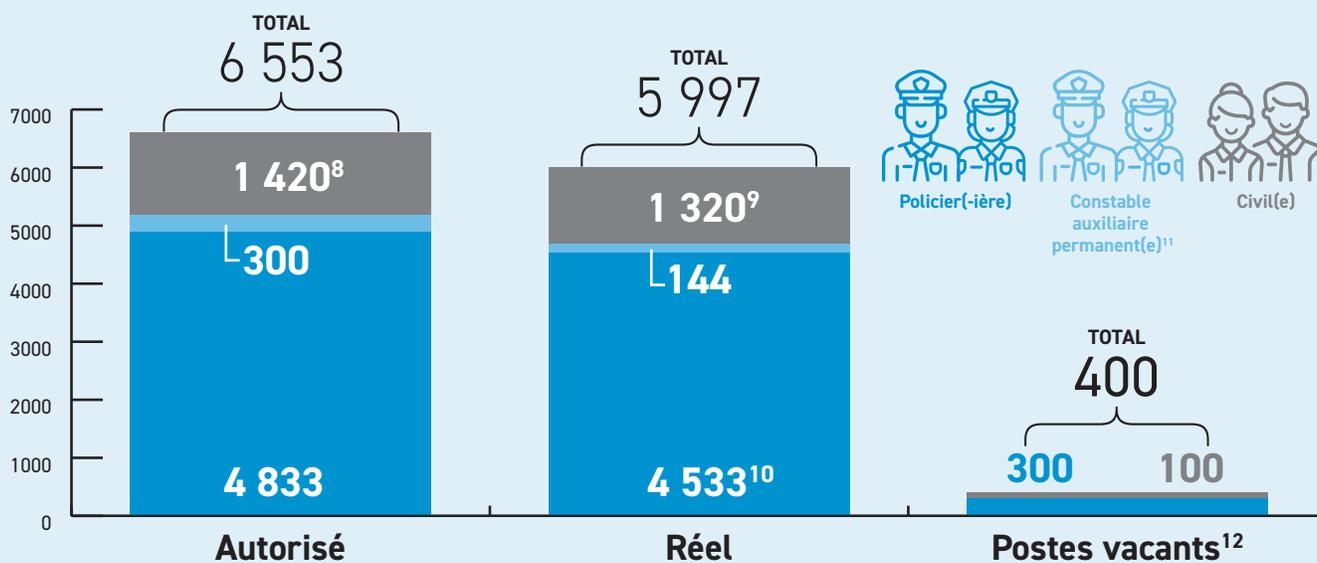


Portrait de l'année 2024



STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

EFFECTIF TOTAL AUTORISÉ ET RÉEL



8 Incluant les postes à statut permanent et temporaire.

9 Certaines fonctions du SPVM bénéficient de banques d'employé(e)s surnuméraires. À titre d'exemple, une banque de brigadières et brigadiers scolaires surnuméraires (sur appel) est disponible afin d'assurer le remplacement des brigadières et brigadiers scolaires permanent(e)s en cas de besoin. Ce faisant, au 31 décembre 2024, le SPVM pouvait compter sur 1 605 personnes disponibles à l'emploi pour les 1 320 postes civils comblés.

10 Des réservistes au nombre de 78 (retraités réembauchés) correspondant à 36 en équivalent à temps complet sont aussi à l'emploi du SPVM, mais ne sont pas inclus dans l'effectif réel.

11 Afin de compenser la perte de prestation découlant de diverses absences de policiers, le SPVM a recours à des constables auxiliaires permanents (CAP) dont le nombre varie annuellement et peut atteindre un maximum de 300.

12 Puisque les CAP comblent des absences et non des postes vacants, le nombre de postes vacants est calculé sur la base des postes policiers et civils seulement.

Embauche de ressources policières 2024

328

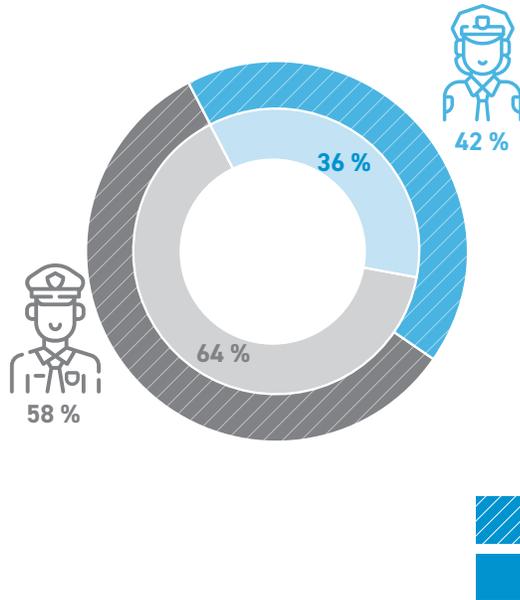


Embauche de ressources civiles 2024

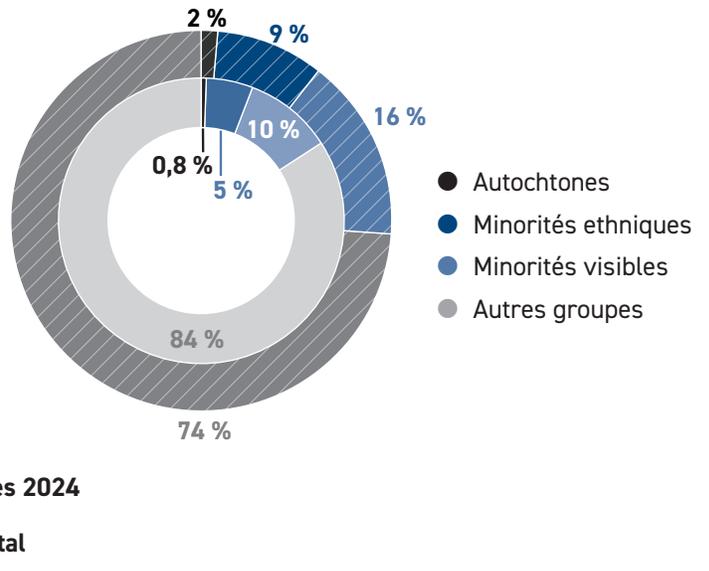
191



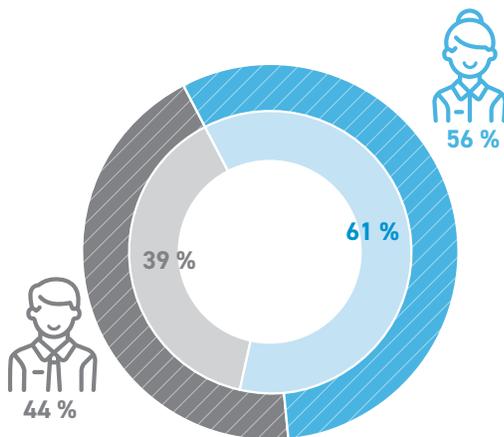
RÉPARTITION DE L'EFFECTIF POLICIER ET DES EMBAUCHES 2024 SELON LE SEXE



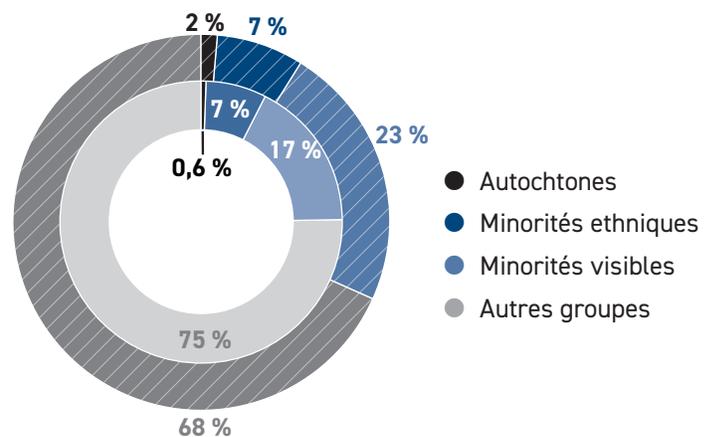
RÉPARTITION DE L'EFFECTIF POLICIER ET DES EMBAUCHES 2024 SELON L'APPARTENANCE ETHNOCULTURELLE¹³



RÉPARTITION DE L'EFFECTIF CIVIL ET DES EMBAUCHES 2024 SELON LE SEXE



RÉPARTITION DE L'EFFECTIF CIVIL ET DES EMBAUCHES 2024 SELON L'APPARTENANCE ETHNOCULTURELLE



¹³ La terminologie utilisée pour chacun des groupes provient du Programme d'accès à l'égalité en emploi de la Ville de Montréal. L'appartenance à ces groupes est autodéterminée.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF CIVIL SELON LA CATÉGORIE D'EMPLOI

Catégorie d'emploi	Nombre	%
Col blanc	667	47,0
Col bleu	26	1,8
Brigadier(-ière) scolaire	553	38,9
Professionnel(le)	125	8,8
Cadre	49	3,5
TOTAL	1 420	100,0

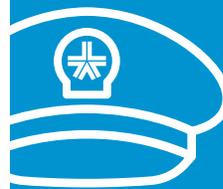
RÉPARTITION DE L'EFFECTIF POLICIER SELON LE GRADE

Grade	Nombre	%
Agent(e)	3 345	71,5
Sergent(e)	370	7,9
Sergent(e)-détective	704	15,1
Lieutenant(e)	46	1,0
Lieutenant(e)-détective	86	1,8
Commandant(e)	83	1,8
Inspecteur(-trice)	24	0,5
Inspecteur(-trice)-chef(-fe)	15	0,3
Directeur(-trice) adjoint(e)	3	0,1
Directeur(-trice)	1	0,0
TOTAL	4 677	100,0

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF POLICIER PAR GROUPE D'ÂGE

Groupe d'âge	Nombre	%
18-24 ans	348	7,4
25-29 ans	602	12,9
30-34 ans	829	17,7
35-39 ans	615	13,1
40-44 ans	676	14,5
45-49 ans	823	17,6
50-54 ans	606	13,0
55-59 ans	154	3,3
60 ans et plus	24	0,5
TOTAL	4 677	100,0

Retraites, démissions,
radiations et décès



181

Pour 328 embauches

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF POLICIER SELON LE NOMBRE D'ANNÉES DE SERVICE

Années de service	Nombre	%
0 à 4 ans	1 064	22,7
5 à 9 ans	790	16,9
10 à 14 ans	451	9,6
15 à 19 ans	761	16,3
20 à 24 ans	750	16,0
25 à 29 ans	785	16,8
30 à 34 ans	65	1,4
35 ans et plus	11	0,2
TOTAL	4 677	100,0

NIVEAU DE SCOLARITÉ LE PLUS ÉLEVÉ COMPLÉTÉ - EFFECTIF POLICIER

Niveau de scolarité	Nombre	%
Diplôme de l'École nationale de police du Québec (ou équivalent)	3 101	66,3
Programme court universitaire	412	8,8
Certificat ou mineure	721	15,4
Majeure	12	0,3
Baccalauréat	357	7,6
Maîtrise ou D.E.S.S.	73	1,6
Doctorat	1	0,0
TOTAL	4 677	100,0

Centre intégré de formation

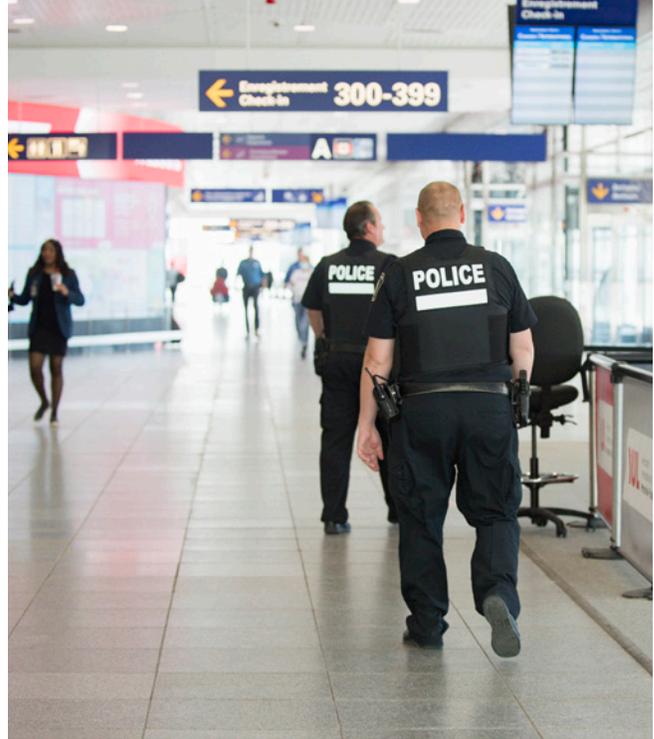
En 2024, le SPVM a pris possession de son nouveau Centre intégré de formation. Alors que par le passé, les formations étaient offertes dans différents locaux répartis sur le territoire montréalais, les travaux d'agrandissement du Centre ont permis de tripler la superficie des espaces dédiés à la formation des effectifs policiers et civils. Le centre, qui s'étend désormais sur une superficie d'un peu plus que 125 000 pieds carrés, permet de rassembler l'ensemble des formations sous un même toit.

Plateaux de simulation, salles de combat, salles de manipulation des armes à impulsions électriques, salle d'entraînement pour l'unité canine, ainsi que salles de simulation de conduite et de simulations d'événements, le Centre a été conçu dans le but de favoriser un environnement d'apprentissage optimal.

De plus, l'intégration des équipes spécialisées telles que l'emploi de la force, l'Unité canine, le Groupe tactique d'intervention (GTI) et le Soutien et interventions spécialisées (SIS), facilite l'échange de connaissances et l'innovation, créant ainsi un milieu dynamique et stimulant pour toutes et tous.

Par ailleurs, le SPVM est fier de pouvoir accueillir une première antenne de l'École nationale de police du Québec (ENPQ) sur le territoire montréalais. La présence de l'ENPQ à même le bâtiment permet d'offrir de la formation continue aux policières et policiers sans déplacement à Nicolet, ce qui représente un gain de temps et de ressources financières.

Le rassemblement de toutes les activités de formation et de maintien des compétences, ainsi que des instructrices et instructeurs des différentes spécialités dans un même lieu favorise le partage des connaissances et le développement des compétences transversales.



Transfert du contrat de la desserte policière de l'Aéroport international Montréal-Trudeau

Depuis le 24 janvier 2000, le SPVM assurait une présence à l'aéroport international Montréal-Trudeau afin de protéger et servir la communauté aéroportuaire, ainsi que les millions de voyageuses et voyageurs qui transitent annuellement dans ces lieux. À la suite d'un appel d'offres lancé en mai 2024 par Aéroports de Montréal (ADM) pour couvrir la desserte policière à l'intérieur de l'aéroport et aux points de fouille, c'est la Sûreté du Québec (SQ) qui a obtenu le contrat. Le SPVM s'est donc attaché à favoriser un transfert harmonieux et sécuritaire des opérations.

DEMANDES D'INTERVENTION

NOMBRE D'APPELS REÇUS À LA CENTRALE 911 – TEMPS DE RÉPONSE ET DE TRAITEMENT

	2023	2024	Variation 2023/2024
Nombre total des appels entrants sur la ligne 911	1 556 278	1 396 423	-
Nombre d'appels traités sur des lignes partenaires ¹⁴	27 940	22 567	-
NOMBRE TOTAL D'APPELS TRAITÉS PAR LA CENTRALE 911	1 584 218	1 418 990	-
Nombre d'appels au 514 280-2222 (appels non urgents)	45 883	26 270	-
Temps de réponse (secondes)	3	3	=
Temps de traitement (secondes)	136	154	+

En 2024, le personnel de la Centrale 911 a répondu à 1 418 990 appels nécessitant la présence d'un service d'urgence (service de police, service de sécurité incendie, service ambulancier). De ce nombre, 381 079 appels (26,9 %) nécessitaient l'intervention du SPVM et ont été répartis aux policières et policiers pour une prise en charge. Cette statistique demeure relativement stable d'une année à l'autre bien qu'on observe tout de même une légère diminution (-5,4 %) dans le nombre d'appels répartis par rapport à 2023 et comparativement à la moyenne des cinq dernières années (-10,6 %).

Cette diminution est principalement liée aux appels de priorité 4 destinés aux agentes et agents de stationnement (voir également le Tableau « Nombre d'appels répartis par année selon leur priorité »). En effet, ces appels sont pris en charge par l'Agence de mobilité durable de Montréal depuis avril 2023.

NOMBRE D'APPELS RÉPARTIS PAR ANNÉE SELON LEUR PRIORITÉ

Code de priorité	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Variation (%)	
							2023/2024	2024/moyenne 5 ans
1	8 208	8 481	9 098	9 702	10 356	10 521	1,6	14,7
2	184 939	173 436	175 443	183 333	197 710	208 022	5,2	13,7
3	160 567	182 607	161 764	155 547	155 017	142 900	-7,8	-12,4
4	78 629	60 449	74 533	83 890	36 697	16 623	-54,7	-75,1
5	2 728	3 279	3 100	2 573	2 356	2 122	-9,9	-24,4
6	87	1 984	113	87	55	42	-23,6	-91,0
7	858	892	950	807	835	843	1,0	-2,9
P	5	9	4	6	12	6	-50,0	-16,7
TOTAL	436 021	431 137	425 005	435 945	403 038	381 079	-5,4	-10,6

¹⁴ Comprend les lignes suivantes : ligne destinée aux policiers (280-1373) pour faire une demande de véhicule ou de ressource, lignes destinées aux intervenants (280-1492, 280-1359) pour faire une demande d'intervention ou demande d'information.

NOMBRE D'APPELS RÉPARTIS PAR RÉGION SELON LEUR PRIORITÉ

Code de priorité	Région Ouest	Région Sud	Région Nord	Région Est	Total par priorité
1	2 769	2 946	2 618	2 188	10 521
2	53 496	58 753	51 270	44 503	208 022
3	38 157	36 104	38 605	30 034	142 900
4	4 485	3 757	4 372	4 009	16 623
5	453	632	498	539	2 122
6	13	12	11	6	42
7	222	276	213	132	843
P ¹⁵	1	2	0	3	6
TOTAL	99 596	102 482	97 587	81 414	381 079

TEMPS MOYEN DE RÉPONSE¹⁶ AUX APPELS DE PRIORITÉ 1

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Variation 2023/2024
Temps moyen de réponse (minutes)	5 m 47 s	5 m 49 s	6 m 05 s	6 m 10 s	6 m 23 s	6 m 36 s	+

Le temps de réponse moyen pour les appels de priorité 1 est relativement stable au fil des ans et se situe à 6 minutes 36 secondes en 2024, soit une augmentation de 13 secondes par rapport à 2023 et d'un peu plus de 30 secondes par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

STATISTIQUES DU SYSTÈME ADMINISTRATIF DE GESTION DES ALARMES (SAGA)

	2023	2024	Variation 2023/2024
NOMBRE TOTAL D'ALARMES FONDÉES	938	909	-
Cambriolages	729	733	+
Vols qualifiés	209	176	-
NOMBRE TOTAL D'ALARMES NON FONDÉES	22 728	25 057	+
Cambriolages	21 063	23 427	+
Vols qualifiés	1 665	1 630	-
MONTANT PERÇU EN AMENDES POUR ALARMES NON FONDÉES (\$)	2 350 874	2 395 893	+

¹⁵ Appel au 911 pour assistance immédiate à une policière ou un policier.

¹⁶ Délai calculé entre le moment où l'appel est inscrit à la Centrale 911 et le moment où les policières et policiers sont présents sur les lieux.

Signaler une situation en ligne



Si vous êtes victime d'un méfait, d'un vol ou de vandalisme ou encore, si vous souhaitez rapporter un objet perdu, vous pouvez remplir vous-même un [rapport de police en ligne](#) sans avoir à vous déplacer dans un PDQ.

Si l'incident dont vous êtes victime comporte des éléments d'enquête, c'est-à-dire s'il y a présence d'une personne suspecte ou témoin, d'éléments de preuve ou s'il s'agit d'une infraction criminelle à caractère haineux, vous devez composer le 911.

RAPPORTS DE POLICE EN LIGNE

Nombre de demandes reçues par Internet	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Variation (%)	
							2023/2024	2024/moyenne 5 ans
MÉFAITS	1 334	1 313	1 241	1 276	1 455	1 613	10,9	21,8
Méfais par graffitis	195	268	267	298	151	190	25,8	-19,4
Méfais sur véhicule	959	853	783	818	1 125	1 067	-5,2	17,6
Autres méfaits	180	192	191	160	179	356	98,9	97,3
OBJETS PERDUS	1 988	1 986	1 999	2 361	2 428	2 078	-14,4	-3,5
VOLS	5 887	6 102	6 399	7 261	7 915	6 871	-13,2	2,4
Vols dans ou sur un véhicule	2 342	2 644	2 819	3 056	2 778	2 408	-13,3	-11,7
Vols de bicyclette	1 136	1 055	1 061	1 109	1 200	1 149	-4,3	3,3
Autres vols	2 419	2 403	2 519	3 096	3 937	3 314	-15,8	15,3
INCIDENTS À CARACTÈRE HAINEUX	16	21	26	22	3	34	--	93,2
DEMANDES REJETÉES OU REDIRIGÉES POUR TRAITEMENT ADÉQUAT	1 052	2 993	2 949	2 642	2 815	4 396	56,2	76,5
SIGNALEMENTS DE NON-RESPECT DES CONSIGNES SANITAIRES LIÉES À L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA SANTÉ PUBLIQUE	-	4 727	3 317	311	-	-	--	--
TOTAL	10 287	17 142	15 931	13 873	14 616	14 992	2,6	4,3

En 2024, le SPVM a reçu un total de 14 992 demandes de rédaction de rapport de police en ligne. De ce nombre, 4 396 demandes ont été rejetées ou redirigées vers les policières et policiers pour un traitement adéquat. Le volume plus élevé de demandes rejetées ou redirigées en 2024 s'explique par le suivi et la vérification de dossiers d'années antérieures. On observe une hausse de 2,6 % de l'utilisation des rapports en ligne en 2024 par rapport à 2023 et de 4,3 % par rapport à la moyenne de 2019 à 2023. Cette hausse est principalement due à l'augmentation des signalements de méfaits et de certains types de vols.



COMPTOIR MOBILE

Se rapprocher toujours plus des citoyennes et citoyens

En 2024, le SPVM a déployé un comptoir mobile qui a sillonné le territoire montréalais afin d'être davantage intégré au milieu de vie dans différents secteurs de l'île. En se déplaçant dans les fêtes de quartier et les événements à grande affluence, ce véhicule spécialement aménagé et identifié a rendu les services policiers plus accessibles à la population locale.

Les interactions spontanées entre l'équipe et les citoyennes et citoyens ont notamment contribué à renforcer la confiance et la collaboration entre la police et la communauté. Ces échanges ont aussi permis de mieux comprendre les préoccupations et de répondre directement aux besoins des résidentes et résidents.

Le comptoir mobile a également servi de plateforme pour la prévention et la sensibilisation sur divers sujets tels que la sécurité routière et les enjeux liés à l'itinérance et à la santé mentale. Les citoyennes et citoyens ont pu obtenir des conseils de sécurité, signaler des incidents et recevoir des informations sur les ressources disponibles dans leur communauté.

En somme, le comptoir mobile a permis à l'équipe de rencontrer près de 4 550 personnes sur une période de 143 jours avec un taux de satisfaction moyen de 4,8/5. Grâce à cette proximité, les résidentes et résidents ont pu bénéficier d'un accès direct et simplifié aux services policiers, favorisant ainsi une meilleure compréhension et collaboration entre les forces de l'ordre et la population locale. Ce chiffre témoigne de l'engagement de la communauté envers cette initiative.

INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL

Les tableaux suivants présentent les statistiques sur la criminalité pour l'année 2024 ainsi que la variation en pourcentage de 2023 à 2024, mais également la variation par rapport aux cinq années précédentes.

VARIATION DE LA CRIMINALITÉ

Infractions	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Variation (%)	
							2023/2024	2024/ moyenne 5 ans
Crimes contre la personne	23 692	22 984	25 130	27 389	31 009	33 286	7,3	27,8
Crimes contre la propriété	51 642	45 477	46 400	56 224	62 384	62 611	0,4	19,4
Autres infractions au Code criminel	8 875	7 404	7 218	7 538	8 670	9 599	10,7	20,9
TOTAL DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	84 209	75 865	78 748	91 151	102 063	105 496	3,4	22,1
Autres lois et règlements	14 669	11 977	16 173	9 901	10 571	10 233	-3,2	-19,2
TOTAL GLOBAL	98 878	87 842	94 921	101 052	112 634	115 729	2,7	16,8

Source : M-IRIS, en date du 3 mars 2025.



Le bilan général des infractions au Code criminel a connu une hausse de 3,4 % en 2024 par rapport à 2023 et de 22,1 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Plus spécifiquement, les crimes contre la personne et les autres infractions au Code criminel ont augmenté respectivement de 7,3 % et de 10,7 % tandis que les crimes contre la propriété sont restés stables (0,4 %) et que les infractions aux autres lois et règlements ont diminué de 3,2 % par rapport à 2023.

Année après année, l'évolution de la criminalité demeure au centre des préoccupations du SPVM. Les efforts nécessaires à la sécurité des populations sont déployés tout au long de l'année par la mise en œuvre d'actions concrètes. Les communautés peuvent compter sur du personnel dévoué qui fait des citoyennes et citoyens sa priorité.

CRIMES CONTRE LA PERSONNE

Infractions	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Variation (%)	
							2023/2024	2024/ moyenne 5 ans
Homicides	25	25	37	42	31	31	0,0	-3,1
Autres infractions entraînant la mort	1	2	1	2	3	2	-33,3	11,1
Tentatives de meurtre	122	131	139	100	110	84	-23,6	-30,2
Voies de fait	13 275	12 970	14 233	15 818	17 934	19 159	6,8	29,1
Agressions sexuelles	1 957	1 797	2 365	2 208	2 182	2 367	8,5	12,6
Vols qualifiés	2 387	1 983	2 102	2 468	3 111	3 197	2,8	32,6
Autres infractions contre la personne	5 925	6 076	6 253	6 752	7 638	8 446	10,6	29,4
TOTAL	23 692	22 984	25 130	27 389	31 009	33 286	7,3	27,8

Source : M-IRIS, en date du 3 mars 2025.

La tendance à la hausse du nombre de crimes contre la personne, observée au Québec comme ailleurs au Canada avant la pandémie, s'est poursuivie en 2024. À Montréal, le nombre de crimes contre la personne rapportés en 2024 présente une augmentation de 7,3 % par rapport à 2023 et de 27,8 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. On dénombre 31 homicides sur le territoire du SPVM en 2024, ce qui représente une diminution de 3,1 % par rapport à la moyenne de 2019 à 2023 et le même nombre qu'en 2023. Les tentatives de meurtre ont diminué de 30,2 % comparativement à la moyenne des cinq dernières années et de 23,6 % par rapport à 2023. Au total, on dénombre moins d'homicides, d'autres infractions entraînant la mort et de tentatives de meurtre en 2024 (n = 117) qu'au cours des années 2019 à 2023 (moyenne = 154). Bien que toujours présente dans le paysage montréalais, la problématique de la violence armée contribue plus faiblement au portrait observé qu'au cours des dernières années. En effet, le tiers des homicides et des tentatives de meurtre commis sur le territoire du SPVM en 2024 impliquaient la présence ou l'utilisation d'une arme à feu (voir [tableau Armes à feu](#)) alors qu'elle représentait la moitié des homicides et 60 % des tentatives de meurtre en 2022.

La catégorie d'infractions qui contribue le plus fortement à la hausse des crimes contre la personne en 2024 est celle des voies de fait qui poursuit la hausse observée avant la pandémie et présente une augmentation de près de 30 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années, et de 6,8 % par rapport à 2023. La hausse observée est principalement liée à l'augmentation des voies de fait de niveau 1, c'est-à-dire entraînant peu ou aucune blessure corporelle pour la victime puisqu'il s'agit de la sous-catégorie de voies de fait la plus fréquemment rapportée au SPVM. L'augmentation des agressions armées ou causant des lésions contribue également au portrait observé. Le nombre d'agressions sexuelles rapportées au SPVM en 2024 présente une hausse de 8,5 % comparativement à 2023 et de 12,6 % comparativement à la moyenne des cinq années précédentes. La hausse observée est principalement liée à une augmentation des dossiers de distribution non consensuelle d'images intimes et de contact sexuel. Il est toujours complexe d'interpréter la hausse et la baisse des infractions à caractère sexuel puisque celles-ci font partie des infractions les moins déclarées à la police par les victimes. Ainsi, on peut penser que la hausse importante observée au sortir de la pandémie témoigne d'une plus grande sensibilisation de la population, mais également de l'établissement d'un lien de confiance entre les victimes et les acteurs du système judiciaire.



Les vols qualifiés sont en augmentation de 32,6 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années et de 2,8 % par rapport à 2023. Débutée en 2023, cette augmentation est principalement attribuable aux vols qualifiés dans un commerce et sur une personne ainsi qu'aux tentatives d'extorsion vécues par certaines commerçantes et certains commerçants en 2024. En plus des nombreuses actions mises en œuvre par les policières et policiers tout au long de l'année 2024 pour lutter contre ce phénomène, le SPVM a mis en place une coordination opérationnelle sous la responsabilité du commandant du crime organisé. Cette coordination assure plus d'agilité et d'efficacité. Les autres infractions contre la personne présentent une hausse de 29,4 % comparativement à la moyenne de 2019 à 2023 et de 10,6 % par rapport à 2023. Cette hausse est principalement liée à l'augmentation des situations de harcèlement criminel et de profération de menaces qui ont été signalées au SPVM en 2024.

Groupe de gestion initiale de recherche terrestre (GIRT)

C'est en mars 2024 que les membres du GIRT ont débuté les premières opérations de soutien à la recherche des personnes disparues ou en fugue. Cette équipe a pour fonction d'appuyer les commandantes et commandants de scène dans leurs efforts pour retrouver les personnes qui manquent à l'appel et dont la sécurité ou la vie pourraient être en danger. Les agentes et agents de l'équipe GIRT sont doté(e)s d'une formation spécifique de l'École nationale de police du Québec (ENPQ), d'outils technologiques adaptés et de techniques de recherches spécialisées. Suivant l'analyse du profil de la personne disparue, les membres du GIRT émettent des hypothèses de mouvement ainsi qu'un rayon de recherche pouvant s'agrandir selon l'évolution de la disparition.

Le GIRT est formé de policières et policiers volontaires dont le professionnalisme et l'esprit d'équipe sont des éléments clés dans l'efficacité et la rapidité des recherches. Par leur implication, ces membres visent à assurer la sécurité des personnes et de leurs familles.

Violence conjugale

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, le SPVM a répondu à 13 880 appels de service et a enregistré 6 937 victimisations en contexte de violence conjugale. Cela représente 21 % de l'ensemble des crimes contre la personne signalés sur le territoire montréalais pendant l'année.

Le SPVM et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) ont uni leurs efforts et lancé en 2024 un projet pilote lié aux étranglements en contexte de violence conjugale. Ce projet a impliqué plusieurs partenaires dont le ministère de la Sécurité publique (MSP), la Sûreté du Québec, le Laboratoire des sciences judiciaires et de médecine légale, le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) de Montréal ainsi que différents services de police.

Les études démontrent que lorsqu'une personne tente d'étrangler sa ou son partenaire intime, il y a une augmentation significative du risque que la personne victime soit tuée par son agresseur dans le futur. L'étranglement est donc un geste grave qui mérite une attention particulière. Le législateur a notamment introduit au Code criminel l'article de voies de fait par étouffement, suffocation ou étranglement (art. 267 c) C. cr.) en 2019 après l'adoption du projet de loi C-75. Bien que cette infraction ne soit pas spécifique aux situations de violence conjugale, cette forme de violence est utilisée par les autrices et auteurs de violence afin de contrôler et de dominer les victimes. C'est dans cette optique que cette initiative – une première au Québec – a vu le jour.

Inspiré notamment des meilleures pratiques aux États-Unis, ce projet constitue une solution multidisciplinaire qui cherche à bonifier les interventions des équipes du SPVM lors de tels signalements. En plus d'améliorer l'accompagnement des personnes victimes au sein du processus judiciaire, il vise une meilleure collecte de l'ensemble des éléments de preuve nécessaires pour pouvoir porter des chefs d'accusation contre les suspects et suspects auteurs de violence. Plus précisément, ses objectifs sont de :

- Comprendre la dangerosité des étranglements, en démystifier les mythes et préjugés et améliorer la cueillette des éléments de preuve ;
- Sensibiliser les acteurs du milieu judiciaire à la dangerosité des étranglements et à l'importance de les considérer lors de l'évaluation du risque d'homicide ;
- Favoriser la dénonciation et la dissuasion lors du traitement de cette infraction par le système judiciaire ;
- Améliorer la prise en charge des personnes victimes et leur accompagnement.

Le projet pilote a été déployé dans l'est de l'île de Montréal et s'échelonne sur une période de 18 mois. La mise en œuvre du projet a impliqué le développement d'outils d'intervention et le recours à des pratiques de référencement pour les personnes victimes, dont :

- La rédaction d'un complément qui permet de préciser le geste d'étranglement et les différents signes et symptômes en découlant ;
- La remise d'un dépliant anonymisé, conçu par le SPVM en collaboration avec un urgentologue



La procureure spécialisée en violence conjugale, M^e Maya Ducasse-Haiti en compagnie de l'inspectrice Anouk St-Onge.

du réseau de la santé, présentant de l'information relative aux différents symptômes, qui peuvent survenir durant les heures et les jours suivant un étranglement, afin de sensibiliser les personnes victimes aux conséquences et dangers sur la santé ;

- Le référencement au Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) de Montréal ;
- Un appel à Urgences Santé ou un transport à l'hôpital, lorsque requis, ainsi qu'une recommandation de consultation médicale.

Une formation spécifique, conçue par la Division de la formation et du développement institutionnel du SPVM, avec la collaboration du DPCP, a été suivie par le personnel policier, et les procureures et procureurs du DPCP impliqués dans le projet pilote. Une version de la formation a également été offerte à nos partenaires externes.

Au courant de l'année 2024, 573 policières et policiers (gendarmerie et enquêtes) et 42 procureures et procureurs furent formés. D'ailleurs, cette formation a été reprise par le MSP pour un déploiement à l'ensemble des services policiers du Québec. De plus, une formation sera offerte aux intervenantes et intervenants qui travaillent de près ou de loin avec des personnes victimes dans le cadre du tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale.

Dans le cadre du projet pilote, la Section de l'identité judiciaire du SPVM, a pu s'impliquer directement et apporter une amélioration significative à la photographie des personnes victimes. Cette initiative a permis à la section de mettre à profit son expertise et de perfectionner ses pratiques en matière de photographie

de blessures. La photographie avec les lumières judiciaires permet de rehausser ou de révéler des marques qui sont parfois peu ou non visibles à l'œil nu. Il s'agit de lumières de différentes longueurs d'onde, telles que la lumière UV et infrarouge, qui permettent de voir de 1 à 3 mm sous l'épiderme. Alors que cette technologie est utilisée à différentes applications à la Section de l'identification judiciaire, l'utilisation des lumières judiciaires pour la photographie de blessures s'est développée au courant des dernières années, mais leur usage était principalement réservé à des cas spécifiques, comme les morsures. Dans le cadre de ce projet, l'expertise de la section s'est optimisée permettant ainsi de bonifier les méthodes d'enquêtes. Le SPVM est actuellement le seul service de police au Québec à recourir à cette technologie de façon active. Ce positionnement de chef de file a suscité l'intérêt de plusieurs autres services policiers de la province, qui ont manifesté le souhait d'être formés à cette méthode innovante.

Compte tenu de l'importance d'agir en matière d'étranglements dans un contexte de violence conjugale et des impacts positifs du projet pilote, le SPVM a décidé qu'à l'issue de la période d'implantation du projet pilote en novembre 2025, le projet sera étendu à l'ensemble de l'île de Montréal. Également, dans le cadre du déploiement de ce projet, le MSP, le DPCP et le SPVM feront part de leur expérience aux autres services de police du Québec qui désirent l'implanter dans leur organisation. Le lancement de ce projet pilote a également permis certains échanges collaboratifs interprovinciaux et internationaux permettant un partage de pratiques et de développements jurisprudentiels en matière d'étranglement.

CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ

Infractions	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Variation (%)	
							2023/2024	2024/ moyenne 5 ans
Crimes d'incendie	370	386	383	401	538	501	-6,9	20,5
Introductions par effraction	6 994	6 067	5 072	6 306	6 546	6 362	-2,8	2,7
Vols de véhicules à moteur	4 321	4 789	6 527	9 583	11 756	8 812	-25,0	19,2
Vols simples	23 879	18 806	19 473	23 754	25 617	27 312	6,6	22,4
Possession de biens volés	502	506	530	695	841	783	-6,9	27,4
Fraudes	9 417	9 048	8 618	9 420	10 445	11 617	11,2	23,7
Méfais	6 159	5 875	5 797	6 065	6 641	7 224	8,8	18,3
TOTAL	51 642	45 477	46 400	56 224	62 384	62 611	0,4	19,4

Source : M-IRIS, en date du 3 mars 2025.

Le nombre de crimes contre la propriété signalés au SPVM en 2024 est relativement stable comparativement à l'année 2023, mais présente une augmentation de 19,4 % par rapport à la moyenne de 2019 à 2023. Cette hausse est principalement liée aux vols simples et aux fraudes ayant respectivement augmenté de 22,4 % et de 23,7 % en 2024 par rapport à la moyenne des cinq dernières années et de 6,6 % et de 11,2 % par rapport à 2023. À l'instar de 2023, toutes les catégories de vols simples (sac à main, à la tire, à l'étalage, etc.) ont augmenté en 2024. Il est possible que l'inflation ait eu un rôle à jouer dans la situation observée. La hausse du coût de la vie et la précarité financière qu'elle a pu entraîner pourrait avoir encouragé certaines personnes à commettre des vols. L'augmentation du nombre de fraudes rapportées au SPVM en 2024 est principalement attribuable à un plus grand nombre de fraudes par carte de service (par exemple, carte bancaire) et par ordinateur.

Pour la première fois depuis la hausse importante observée à la suite de la pandémie, le nombre de vols de véhicules a chuté en 2024. En effet, le nombre de vols de véhicules a diminué de 25 % entre 2023 et 2024. En plus des inconvénients causés à leurs propriétaires, la hausse des vols de véhicules a un impact important sur le sentiment de sécurité des citoyennes et citoyens. C'est ainsi que le SPVM a adopté une approche 360 degrés afin de lutter efficacement contre cette problématique, soit avec des actions collaboratives de répression, de prévention, de formation spécifique

ainsi qu'une visibilité médiatique afin d'être rassurant auprès de la population et craint du monde criminel. Cette offensive a permis d'atteindre la baisse observée en 2024 sur l'ensemble du territoire du SPVM.

Une équipe intégrée temporaire a été mise en place et regroupe la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) dans les bureaux du SPVM.

Elle a notamment pour mandat :

- Le déploiement de ressources supplémentaires d'enquête ;
- Une collaboration étroite avec des partenaires tels que l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), l'Administration portuaire de Montréal, plusieurs services de police de la province et du pays, ainsi que des compagnies d'assurance ;
- Le ciblage des têtes dirigeantes des réseaux de vols de véhicules ;
- La prévention des vols.



Principales actions du SPVM en matière de vol de véhicules à moteur

En 2021, à la suite de la situation post pandémie de la COVID-19, le SPVM et l'ensemble de ses partenaires ont dû composer avec une hausse fulgurante du vol de véhicules à moteur. Cette tangente observée partout au Canada s'expliquait notamment par le manque de disponibilité des véhicules à moteur neufs sur le marché. C'était le cas également pour l'industrie des semi-conducteurs, principaux composants des puces électroniques, et pièces indispensables à la fabrication des véhicules. Conséquemment, le prix des véhicules d'occasion a augmenté significativement, ce qui les a rendus d'autant plus prisés pour le vol. Il est important de souligner que le renseignement émanant des différentes enquêtes policières démontre que le vol de véhicules à moteur sert de plateforme de financement pour l'achat d'armes à feu et le trafic de stupéfiants par des groupes criminalisés.

La situation géographique particulière de la ville de Montréal avec son port international en fait un endroit de prédilection pour l'exportation de véhicules volés par les organisations criminelles. Dès janvier 2024, le SPVM a coordonné la mise en place du projet VECTOR dans le port de Montréal avec des partenaires tels que la Police provinciale de l'Ontario, la Gendarmerie royale du Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada et la Sûreté du Québec. Ces actions ont permis de réaliser la saisie historique de plus de 1 300 véhicules destinés à l'exportation au courant de l'année 2024.

De plus, en février 2024, le SPVM a participé au sommet sur le vol de véhicules à moteur à Ottawa. Cette rencontre nationale a permis à l'organisation de tisser des liens stratégiques avec ses différents partenaires du Canada et de soumettre ses recommandations dans l'élaboration du plan stratégique fédéral destiné au vol de véhicules à moteur.

Les introductions par effraction présentent une diminution de 2,8 % par rapport à 2023 et une hausse de 2,7 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. La baisse observée entre 2023 et 2024 est principalement liée à la diminution du nombre d'introductions par effraction dans des résidences privées. La possession de biens volés présente une baisse de 6,9 % en 2024 par rapport à 2023 et une hausse de 27,4 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Le nombre de méfaits rapportés au SPVM en 2024 présente une augmentation de 18,3 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années et de 8,8 % par rapport à 2023. Cette hausse est principalement liée à l'augmentation des méfaits sur des véhicules.

Après une année 2023 plus élevée que la moyenne des dernières années, on dénombre 501 crimes d'incendie en 2024. Cela représente une diminution de près de 7 % par rapport à 2023. Des groupes criminalisés sont soupçonnés d'être à l'origine de certains de ces incendies criminels dans un contexte de tentatives d'extorsion qui visaient principalement des commerces.

AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL

Infractions	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Variation (%)	
							2023/2024	2024/ moyenne 5 ans
Infractions relatives aux armes à feu ¹⁷	344	251	376	433	518	451	-12,9	17,3
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	7 335	5 820	5 553	5 928	6 780	7 594	12,0	20,9
Autres infractions	1 196	1 333	1 289	1 177	1 372	1 554	13,3	22,0
TOTAL	8 875	7 404	7 218	7 538	8 670	9 599	10,7	20,9

Source : M-IRIS, en date du 3 mars 2025.

Les autres infractions au Code criminel présentent une augmentation de 20,9 % en 2024 comparativement à la moyenne des cinq dernières années et de 10,7 % par rapport à 2023. Le nombre d'infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes (donc les infractions qui ne réfèrent pas à un crime contre la personne) a augmenté de 17,3 % en 2024 par rapport à la moyenne de 2019 à 2023 et a diminué de 12,9 % par rapport à 2023. Le nombre d'infractions contre l'administration de la loi et de la justice présente une hausse de 20,9 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années et de 12,0 % par rapport à 2023. Cette catégorie d'infractions semble présenter un retour aux volumes observés avant la pandémie. L'augmentation de 2023 à 2024 est liée à l'augmentation des dossiers d'infractions aux règles de liberté sous caution et de manquement aux conditions de probation. Les autres infractions au Code criminel présentent une hausse similaire en 2024.

AUTRES LOIS ET RÈGLEMENTS

Infractions	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Variation (%)	
							2023/2024	2024/ moyenne 5 ans
<i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	2 083	1 844	1 683	1 602	1 763	1 932	9,6	7,6
Infractions aux lois fédérales	189	191	557	278	290	318	9,7	5,6
Infractions aux lois provinciales	438	2 081	6 500	717	401	530	32,2	-73,9
Règlements municipaux	11 959	7 861	7 433	7 304	8 117	7 453	-8,2	-12,7
TOTAL	14 669	11 977	16 173	9 901	10 571	10 233	-3,2	-19,2

Source : M-IRIS, en date du 3 mars 2025.

¹⁷ Infractions relatives aux armes à feu qui ne réfèrent pas à un crime contre la personne.

Le nombre d'infractions liées aux autres lois et règlements présente une diminution de 19,2 % par rapport à moyenne des cinq dernières années et de 3,2 % par rapport à 2023. Cette année encore, la baisse observée est attribuable à la fin de l'application de la *Loi sur la santé publique* (loi provinciale) et la *Loi sur la mise en quarantaine* (loi fédérale) depuis la fin de la pandémie.

Le nombre d'infractions liées à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* présente une augmentation de 7,6 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années et de 9,6 % par rapport à 2023. Par ailleurs, de nombreux démantèlements de réseaux de production et de distribution de drogues ont été menés en 2024 par les équipes du SPVM. Ces opérations portent un coup dur aux groupes criminels et les privent de sources de revenus importantes qui peuvent notamment servir à financer l'achat d'armes à feu.

Fin de l'Équipe de concertation communautaire et de rapprochement (ECCR)

Dès son déploiement en avril 2021, l'Équipe de concertation communautaire et de rapprochement (ECCR) s'est rapidement démarquée par son travail de proximité auprès des citoyennes et citoyens montréalais et plus particulièrement auprès des populations vivant avec certaines vulnérabilités. Ainsi, les policières et policiers de cette unité ont agi de façon proactive afin d'amenuiser les enjeux de cohabitation sociale et les difficultés vécues par les personnes itinérantes. Favorisant la proximité et l'échange, les membres de l'ECCR ont pu créer un lien de confiance avec des jeunes et ainsi les sensibiliser sur le thème de la violence armée ou simplement promouvoir les principes de sécurité urbaine. De plus, leur offre de service a permis de raffermir les liens de confiance avec des organismes communautaires et institutionnels. Leur objectif était de favoriser un travail policier sensible aux préoccupations citoyennes tout en apportant des solutions à des situations sociales parfois complexes. Les activités de l'ECCR ont pris fin le 31 mars 2024 et les ressources policières provenant de cette équipe ont été assignées à d'autres équipes du SPVM, perpétuant ainsi l'approche et la philosophie sous-jacente aux activités de l'ECCR. Enfin, tous les programmes et les stratégies de prévention émanant de cette équipe sont désormais menés par les patrouilleuses et patrouilleurs à pied, les agentes et agents sociocommunautaires, de concertation communautaire et de prévention ciblée, répartis au sein de diverses unités.



ARMES À FEU

Infractions	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Variation (%)	
							2023/2024	2024/ moyenne 5 ans
NOMBRE DE CRIMES CONTRE LA PERSONNE LORS DESQUELS UNE ARME À FEU ÉTAIT PRÉSENTE¹⁸⁻¹⁹	383	437	516	563	469	444	-5,3	-6,3
Homicides	10 (10)	5 (6)	17 (19)	18 (21)	9 (9)	11 (12)	22,2 (33,3)	-6,8 (-7,7)
Tentatives de meurtre	33 (39)	57 (78)	52 (71)	44 (60)	36 (53)	20 (28)	-44,4 (-47,2)	-55,0 (-53,5)
Décharges d'armes à feu	41	71	144	128	96	91	-5,2	-5,2
NOMBRE D'ARMES À FEU RÉCUPÉRÉES	1 286	1 017	959	1 145	1 281	956	-25,4	-16,0
Armes saisies ²⁰	565	711	628	719	788	559	-29,1	-18,1
Armes remises volontairement ²¹	721	306	331	426	493	397	-19,5	-12,8

Source : M-IRIS, en date du 3 mars 2025.

Le nombre de crimes contre la personne impliquant la présence ou l'utilisation d'une arme à feu rapportés au SPVM en 2024 poursuit la baisse débutée en 2023 et présente une diminution de 6,3 % comparativement à la moyenne des cinq dernières années et de 5,3 % par rapport à 2023. On constate également que le nombre d'armes à feu récupérées par le SPVM en 2024 a légèrement diminué par rapport à la moyenne des cinq dernières années et par rapport à 2023. Le nombre d'homicides a augmenté de 33,3 % comparativement à 2023, passant de 9 à 12, mais a diminué de 7,7 % comparativement à la moyenne des cinq dernières années. Les tentatives de meurtre, quant à elles, présentent d'importantes diminutions de 47,2 % et de 53,5 % pour les mêmes périodes. Les événements de décharges d'armes à feu ont également diminué de 5,2 % par rapport à 2023 et par rapport à la moyenne de 2019 à 2023. Ces trois catégories de crimes contre la personne présentent ainsi une diminution de 17,1 % en 2024 comparativement à 2023 et de 22,6 % comparativement à la moyenne des cinq dernières années. Cette baisse constatée dans la métropole s'explique notamment par les différentes stratégies employées par les unités du SPVM : visibilité policière, enquêtes criminelles, prévention et renseignement.

Le SPVM ne peut y arriver seul : la collaboration des populations est importante dans la lutte contre la violence armée. Toute personne détenant des informations susceptibles d'aider les policières et les policiers est invitée à communiquer avec le 911 ou avec un [PDD](#). De façon anonyme et confidentielle, il est également possible de contacter Info-Crime Montréal au 514 393-1133 ou par le biais du [formulaire](#) disponible en ligne.

18 Il s'agit des crimes contre la personne (tout type confondu) où il y a mention, présence ou utilisation d'une arme à feu.

19 Nombre d'événements (nombre de victimes).

20 La section « Armes saisies » comprend les catégories suivantes : utilisée comme arme, saisie avec mandat, saisie sans mandat, saisie préventive, preuve, retrouvée, trouvée et abandonnée.

21 La section « Armes remises volontairement » comprend les catégories suivantes : amnistie, remise volontaire/désistement, remise par une citoyenne ou un citoyen, et autre.

Bonification des stratégies de lutte contre la violence armée – Collectifs

Au printemps 2024, en pérennisant et bonifiant les équipes multisectorielles dédiées aux armes à feu (EMAF) dans les quatre centres d'enquêtes régionaux, le SPVM a mis en place une force de frappe d'enquête solide assurant à la population montréalaise un traitement optimal des crimes impliquant des armes à feu sur son territoire. À l'automne de la même année, fort des résultats obtenus et de l'adhésion des différents partenaires à la stratégie des Collectifs, le Service implante cette dernière dans l'ensemble des quatre régions (Nord, Sud, Est, Ouest) de l'île. Ayant comme mission de mettre hors d'état de nuire les individus présentant des comportements à haut risque en matière de violence armée (volet répressif), tout en offrant des solutions de rechange à la violence aux individus et à leur entourage, et ce, avec la collaboration des acteurs communautaires et institutionnels (volet préventif), la stratégie des Collectifs du SPVM est aujourd'hui pérennisée au sein de l'organisation.

Qui plus est, pour renforcer l'axe préventif, une nouvelle fonction policière exclusivement dédiée à la prévention secondaire (ciblée) et tertiaire (indiquée) est créée, soit celle d'agente et d'agent de prévention ciblée. Les personnes qui occupent cette fonction sont responsables de déterminer les meilleurs leviers préventifs applicables aux individus pris en charge par les Collectifs, d'identifier les acteurs clés déjà impliqués auprès de ces derniers et de les référer vers les ressources d'aide les plus appropriées en fonction de leurs besoins.



Fin de l'Équipe multidisciplinaire d'intervention dans les écoles (EMIE)

L'augmentation des événements de violence armée durant la pandémie de la COVID-19 a engendré une prise de conscience collective et une volonté de s'unir pour contrer la problématique de la violence armée chez les jeunes. En 2022, la création au SPVM de l'Équipe multidisciplinaire d'intervention dans les écoles (EMIE) a permis un rapprochement et une présence au sein des milieux scolaires. Agissant comme liaison entre les écoles, les postes de quartier (PDQ) et les différents acteurs institutionnels et communautaires, l'équipe visait à bonifier les services de proximité en plus d'accroître le soutien aux intervenantes et intervenants spécialisés qui œuvrent en milieu scolaire. L'EMIE assurait la communication avec les partenaires et œuvrait à une compréhension commune des enjeux en matière de violence chez les jeunes. L'EMIE a pris fin le 30 septembre 2024. Cette expertise est désormais présente localement, notamment grâce aux agentes et agents sociaux communautaires dans les postes de quartier (PDQ) et les agents de prévention ciblée au sein de la stratégie des Collectifs.

CLASSEMENT DES AFFAIRES CRIMINELLES

	2023			2024		
	Adultes MEA ²²	Mineurs		Adultes MEA	Mineurs	
		MEA	SMA ²³		MEA	SMA
CRIMES CONTRE LA PERSONNE						
Homicides	12	0	0	17	1	0
Autres infractions entraînant la mort	0	0	0	2	0	0
Tentatives de meurtre	53	2	0	56	1	0
Voies de fait	6 513	310	58	6 662	376	53
Agressions sexuelles	418	43	5	503	61	2
Vols qualifiés	957	167	4	995	228	4
Autres infractions contre la personne	2 762	155	24	3 029	154	27
TOTAL PARTIEL	10 715	677	91	11 264	821	86
CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ						
Crimes d'incendie	66	9	3	60	12	2
Introductions par effraction	1 065	48	33	1 077	51	45
Vols de véhicules à moteur	457	70	0	369	91	4
Vols simples	2 707	75	184	3 107	84	152
Possession de biens volés	481	67	5	413	39	4
Fraudes	529	18	2	660	19	2
Méfais	574	29	16	674	42	25
TOTAL PARTIEL	5 879	316	243	6 360	338	234
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL						
Infractions relatives aux armes à feu	251	30	10	209	26	4
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	5 037	229	20	5 474	212	17
Autres infractions	447	21	0	392	35	11
TOTAL PARTIEL	5 735	280	30	6 075	273	32
TOTAL DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	22 329	1 273	364	23 699	1 432	352
AUTRES LOIS ET RÈGLEMENTS						
<i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	1 428	35	8	1 432	48	2
Infractions aux lois fédérales	251	5	0	295	3	0
Infractions aux lois provinciales	287	22	4	523	18	4
Règlements municipaux	8 425	288	0	7 648	186	0
TOTAL PARTIEL	10 391	350	12	9 898	255	6
TOTAL GLOBAL	32 720	1 623	376	33 597	1 687	358

Source : M-IRIS, en date du 3 mars 2025.

22 MEA : affaires classées avec mise en accusation.

23 Affaires classées sans mise en accusation où la personne suspecte est d'âge mineur. Les statuts des événements compris dans cette catégorie sont principalement les cas de déjudiciarisation où il y a eu retrait de la plainte ou application d'une mesure extrajudiciaire en vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour adolescents* (pouvoir discrétionnaire, avertissement ou renvoi en justice alternative).

CRIMES ET INCIDENTS HAINEUX

Nature des événements	2023	2024	Variation 2023/2024
NOMBRE DE CRIMES HAINEUX CONCERNANT	353	375	6,2
L'origine ethnique, l'origine nationale ou la couleur de peau	140	179	27,9
La langue	1	2	100,0
La religion	137	122	-10,9
Le sexe	18	29	61,1
L'âge	1	2	100,0
L'incapacité mentale ou physique	1	1	0,0
L'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre	52	35	-32,7
Xénophobie / immigration / nouveaux(elles) arrivant(e)s au Canada	2	2	0,0
Autres facteurs semblables (politique, idéologique)	1	3	200,0
NOMBRE D'INCIDENTS HAINEUX CONCERNANT	171	202	18,1
L'origine ethnique, l'origine nationale ou la couleur de peau	53	65	22,6
La langue	1	1	0,0
La religion	89	102	14,6
Le sexe	7	16	128,6
L'âge	0	0	---
L'incapacité mentale ou physique	0	1	---
L'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre	12	9	-25,0
Xénophobie / immigration / nouveaux arrivants au Canada	9	6	-33,3
Autres facteurs semblables (politique, idéologique)	0	2	---

L'analyse des crimes et incidents haineux constitue toujours un exercice délicat puisque plusieurs facteurs viennent l'influencer notamment le contexte mondial ainsi que les conflits internationaux. En 2024, les citoyennes et citoyens de Montréal ont rapporté 375 infractions criminelles et 202 incidents comportant un caractère haineux. Cela représente une augmentation de 6,2 % des crimes haineux rapportés au SPVM et de 18,1 % des incidents par rapport à 2023²⁴.

Près de 50 % des crimes haineux rapportés en 2024 ciblaient l'origine ethnique, nationale ou la couleur de peau (47,7 %), le tiers des crimes haineux ciblait la religion (32,5 %) et un peu moins de 10 %, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre d'une personne (9,3 %). La hausse des crimes haineux rapportés en 2024 est directement attribuable à l'augmentation des crimes haineux ciblant l'origine ethnique, nationale ou la couleur de peau (+39 cas).

Pour leur part, les incidents haineux rapportés en 2024 ciblaient la religion dans la moitié des cas (50,5 %), près

d'un incident sur trois ciblait l'origine ethnique, nationale ou la couleur de peau (32,2 %) et 7,9 % concernait le sexe d'une personne. L'augmentation des incidents haineux rapportés au SPVM en 2024 est principalement due à la hausse des incidents ciblant la religion (+13 cas) ainsi que l'origine ethnique, nationale ou la couleur de peau (+12 cas).

La dénonciation de ces crimes ou de ces incidents, nonobstant leur gravité, ainsi que la vigilance sont des pratiques à encourager. Si vous êtes victime ou témoin d'un crime ou d'un incident à caractère haineux, des ressources existent pour vous accompagner.

POUR SIGNALER :

- un crime haineux, composez le 911 ou présentez-vous à un [PDQ](#).
- un incident haineux, vous pouvez également vous présenter à un PDQ ou remplir un [rapport de police en ligne](#).

²⁴ Le faible nombre de crimes et d'incidents haineux rend difficile toute utilisation des pourcentages de variation, il est plutôt conseillé à la lectrice ou au lecteur de se référer aux nombres présentés.

Conflit au Moyen-Orient

Suivant la crise qui secoue le Moyen-Orient depuis octobre 2023, le SPVM a intensifié ses efforts afin de soutenir toutes les populations touchées directement ou indirectement par le conflit. Les partenariats avec les communautés locales ont notamment été renforcés afin d'assurer la sécurité de toutes et tous.

Grâce à un travail collaboratif sur le terrain, les policières et policiers ont permis la tenue et le bon déroulement de plus de 300 manifestations organisées en soutien aux peuples touchés par le conflit, tout en déployant des effectifs dédiés au maintien du sentiment de sécurité lors de 630 services d'ordre. Ces efforts incluent des patrouilles bonifiées dans les postes de quartier, des plans de visibilité accrue, une concertation auprès des tables de sécurité urbaine, des rencontres citoyennes et l'implication des unités spécialisées, dont le Module des crimes haineux. Ce dernier a d'ailleurs permis la prise en charge rapide de plusieurs dossiers, assurant ainsi une réponse efficace et adaptée aux incidents dénoncés.

Le SPVM réitère son engagement à créer et maintenir un espace sécuritaire et inclusif pour toutes et tous. Les citoyennes et citoyens sont invités à dénoncer tout acte ou incident à caractère haineux. La collaboration entre les forces de l'ordre et les communautés est essentielle pour maintenir la paix et la sécurité. Le SPVM continuera à travailler sans relâche pour protéger et soutenir l'ensemble de la population, en mettant de l'avant la cohésion sociale et le respect mutuel.



STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES

Le SPVM fait annuellement plus d'un million d'interventions, qu'elles soient en réponse à un appel d'urgence au 911 ou initiées par les policières et policiers en plus des nombreux événements publics qui se déroulent sur le territoire montréalais (plus de 3 400 services d'ordre en 2024). Le personnel policier dispose d'un ensemble d'outils qu'il peut utiliser, au besoin, lors d'interventions individuelles ou en gestion de foule. Ces outils sont spécifiques à chaque situation et diffèrent selon la nature de l'intervention.

UTILISATION DES ARMES INTERMÉDIAIRES PAR L'EFFECTIF POLICIER

	2023	2024	Variation 2023/2024
AÉROSOL CAPSIQUE	369	360	-
BÂTON TÉLESCOPIQUE	56	61	+
ARME À IMPULSION ÉLECTRIQUE	586	717	+
Démonstration	492	597	+
Projection	90	109	+
Contact	4	11	+
ARME INTERMÉDIAIRE D'IMPACT À PROJECTILES	17	23	+
IRRITANT CHIMIQUE			
Nombre d'événements	31	51	+
Nombre d'utilisations	41	97	+

UTILISATION DE L'ARME À FEU PAR LES POLICIÈRES ET LES POLICIERS

	2023	2024	Variation 2023/2024
NOMBRE D'ÉVÉNEMENTS²⁵	4	3	-
Personnes blessées	0	4	+
Personnes décédées	0	0	--

COMPILATION DU NOMBRE DE SERVICES D'ORDRE

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Variation (%)	
							2023/2024	2024/ moyenne 5 ans
Manifestations	419	549	520	470	554	610	10,1	21,4
Autres services d'ordre	1 686	1 064	1 306	1 489	2 023	2 812	39,0	85,8
TOTAL DES SERVICES D'ORDRE	2 122	1 613	1 826	1 959	2 577	3 422	32,8	69,5

²⁵ Dès qu'une citoyenne, un citoyen ou une personne suspecte est blessé pendant une intervention policière, le dossier est soumis au Directeur des poursuites criminelles et pénales et doit faire l'objet d'une enquête par le Bureau des enquêtes indépendantes.

POURSUITES POLICIÈRES DE VÉHICULES

	2023	2024	Variation 2023/2024
NOMBRE DE POURSUITES POLICIÈRES	21	24	+
NOMBRE DE DÉCÈS LIÉS À UNE POURSUITE POLICIÈRE	0	0	=
NOMBRE DE PERSONNES BLESSÉES AU COURS D'UNE POURSUITE POLICIÈRE	2	2	=
Suspect(e)s	1	1	=
Policier(-ière)s	0	1	+
Citoyen(ne)s	1	0	-
NOMBRE TOTAL D'ACCIDENTS LIÉS À UNE POURSUITE POLICIÈRE	5	19	+
NOMBRE TOTAL D'ACCIDENTS IMPLIQUANT UN VÉHICULE DU SPVM	0	8	+
NOMBRE TOTAL D'ACCIDENTS IMPLIQUANT UN VÉHICULE D'UNE PERSONNE SUSPECTE	5	5	=
NOMBRE TOTAL D'ACCIDENTS IMPLIQUANT UN VÉHICULE DE CITOYEN(NE) OU UN PIÉTON(NE)	2	6	+



SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET RÈGLEMENTS DE LA CIRCULATION

La sécurité routière constitue plus que jamais une des priorités du SPVM et de chacun de ses PDQ. Au-delà des statistiques, ce sont des drames qui se jouent, et le SPVM travaille sans relâche afin d'assurer que le réseau routier soit un endroit sécuritaire pour l'ensemble des usagères et usagers, et notamment pour les personnes les plus vulnérables. Les unités de gendarmerie s'affairent, chaque jour, à veiller au respect du Code de la sécurité routière, et à effectuer des opérations ponctuelles répondant à des enjeux locaux ainsi qu'à des situations accidentogènes récurrentes. Les infractions aux intersections, la distraction lors de la conduite, la vitesse et le non-port de la ceinture de sécurité constituent les principaux enjeux en matière de sécurité routière.

En 2024, comme chaque année, le SPVM a déployé un calendrier d'opérations corporatives et a participé avec l'ensemble des services de police du Québec aux Opérations Nationales Concertées (ONC). Ces campagnes d'envergure ont notamment ciblé :

- Le partage de la route
- L'alcool et les drogues au volant
- La vitesse excessive
- La distraction et les comportements imprudents.



Programme de prévention en déplacements actifs et de micromobilité - cadettes et cadets policiers à trottinette électrique

La sécurité routière est au centre des préoccupations du SPVM. Les usagères et usagers vulnérables étant surreprésentés dans le bilan routier montréalais, la Section sécurité routière en a fait l'une des priorités de son plan stratégique. En juin 2023, le gouvernement du Québec publiait l'arrêté ministériel sur le Projet pilote relatif à l'utilisation des appareils de transport personnel motorisés (ATPM) engendrant un grand engouement de la population montréalaise pour les déplacements actifs en trottinette électrique.

À l'été 2024, considérant qu'une approche proactive d'éducation et de prévention était nécessaire, le SPVM a mis en place une escouade de vingt cadettes et cadets policiers équipés de trottinettes électriques afin de sillonner l'île de Montréal et ainsi sensibiliser les usagères et usagers aux règles de circulation avec ces appareils. Le programme de prévention en matière de déplacements actifs et de micromobilité du SPVM vise entre autres à :

- Améliorer le bilan routier touchant les usagères et usagers vulnérables de la route ;
- Promouvoir et porter des messages de prévention en sécurité routière ciblant les clientèles vulnérables ;
- Sensibiliser et informer la clientèle utilisant les ATPM (et plus particulièrement les utilisatrices et utilisateurs de trottinettes électriques) sur la réglementation régissant l'utilisation de ce type d'appareils.

Au cours des mois de juillet et août 2024, cette escouade a parcouru 10 500 km et effectué 150 visites dans les postes de quartier. Dans le cadre de ces rencontres avec près de 16 000 citoyennes et citoyens, 1 700 dépliants de prévention en sécurité routière ont été remis et plus de 7 200 avertissements et conseils ont été donnés.

L'utilisation des trottinettes électriques comme vecteur de communication auprès des utilisatrices et utilisateurs de ce nouveau mode de transport a permis d'atteindre des lieux qui sont inaccessibles aux patrouilles en véhicule. Cela a également permis d'assurer une présence dans les endroits où circulent les ATPM afin d'effectuer de la sensibilisation concernant la réglementation en vigueur et l'adoption de comportements sécuritaires sur le réseau urbain.

COMPARAISON DES COLLISIONS SELON LEUR GRAVITÉ

Nature des collisions	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Variation (%)	
							2023/2024	2024/ moyenne 5 ans
Nombre de collisions mortelles (nombre de décès)	28 (28)	29 (30)	25 (25)	30 (31)	29 (29)	30 (32)	3,4 (10,3)	5,3 (9,7)
Nombre de collisions avec blessé(e)s graves	132	136	106	127	130	166	27,7	25,0
Nombre de collisions avec blessé(e)s légers	4 479	3 006	4 060	4 259	4 423	4 458	0,8	8,4
Nombre de collisions avec dommages matériels	14 660	10 100	10 036	11 261	11 229	10 913	-2,8	-4,0
TOTAL	19 299	13 271	14 227	15 676	15 811	15 567	-1,5	-0,5

Source : SAAQ. Données 2024 confirmées en date du 27 janvier 2025.

En moyenne chaque année, sept collisions sur 10 comportent exclusivement des dommages matériels (70 % en 2024) et près de 30 %, des blessé(e)s légers. Malheureusement, près de 1 % des collisions recensées annuellement implique une personne blessée gravement ou décédée.

Le SPVM réitère l'importance qui est accordée à la sécurité routière et accentuera ses efforts en prévention et en répression afin d'influencer les comportements des usagères et usagers de la route.

On dénombre 15 567 accidents de la route sur le territoire du SPVM en 2024. Cela représente une légère amélioration par rapport au bilan routier de 2023 ainsi que par rapport à la moyenne des cinq dernières années. En effet, depuis la baisse importante observée en 2020, on remarque une augmentation graduelle du nombre de collisions sur le territoire montréalais, certains de ceux-ci se rapprochant des volumes observés avant la pandémie. Plus spécifiquement, le nombre de collisions avec dommages matériels présente une diminution de 4,0 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années et de 2,8 % par rapport à 2023. Le nombre de collisions avec blessé(e)s légers présente une hausse de 8,4 % comparativement à la moyenne des cinq dernières années et un volume similaire à 2023 alors que le nombre de collisions avec blessé(e)s graves a augmenté de 25,0 % par rapport à la moyenne de 2019 à 2023 et de 27,7 % par rapport à 2023. L'année 2024 présente malheureusement une augmentation des collisions mortelles et du nombre de décès comparativement à la moyenne des cinq dernières années et à l'année 2023. Ainsi, on dénombre 32 décès en 2024.

Le SPVM met tout en œuvre pour diminuer la surreprésentation des piétonnes et piétons dans le bilan des collisions et multiplie les actions de sensibilisation concernant la nécessité d'adopter des comportements prudents à l'égard des usagères et usagers vulnérables.

COMPARAISON DES COLLISIONS SELON LEUR GRAVITÉ - CYCLISTES/TROTTINETTISTES

Nature des collisions	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Variation (%)	
							2023/2024	2024/ moyenne 5 ans
Nombre de collisions mortelles (nombre de décès)	0 (0)	1 (1)	5 (5)	1 (1)	2 (2)	3 (3) ²⁶	50,0 (50,0)	50,0 (50,0)
Nombre de collisions avec blessé(e)s graves (nombre de blessé(e)s)	11 (11)	22 (21)	23 (23)	20 (19)	21 (20)	31 (34)	47,6 (70,0)	44,2 (58,1)
Nombre de collisions avec blessé(e)s légers (nombre de blessé(e)s)	533 (533)	445 (442)	574 (577)	543 (541)	600 (613)	640 (664)	3,2 (6,8)	14,5 (17,9)
TOTAL	544 (544)	468 (464)	602 (605)	564 (561)	623 (635)	674 (701)	4,8 (8,9)	15,7 (19,5)

Source : SAAQ. Données 2024 confirmées en date du 27 janvier 2025.

Chaque année, plus de neuf collisions sur 10 impliquant des cyclistes ou des trottinettistes comportent des blessures légères, un peu plus de 3 % comportent des blessures graves et moins de 1 %, un décès. L'année 2024 aura été marquée par une augmentation du nombre de ces collisions impliquant ces usagères et usagers de la route par rapport tant à 2023 qu'à la moyenne des cinq dernières années. À la suite de ces collisions, on déplore trois décès, 34 personnes blessées gravement et 664 blessées légèrement.

COMPARAISON DES COLLISIONS SELON LEUR GRAVITÉ - PIÉTONNES ET PIÉTONS

Nature des collisions	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Variation (%)	
							2023/2024	2024/ moyenne 5 ans
Nombre de collisions mortelles (nombre de décès)	24 (24)	18 (18)	11 (11)	20 (20)	15 (15)	17 (18)	13,3 (20,0)	-2,9 (1,9)
Nombre de collisions avec blessé(e)s graves (nombre de blessé(e)s)	68 (74)	22 (21)	40 (46)	71 (72)	57 (64)	73 (97)	28,1 (51,6)	32,7 (56,0)
Nombre de collisions avec blessé(e)s légers (nombre de blessé(e)s)	1 065 (1 093)	635 (655)	756 (767)	861 (884)	970 (993)	949 (1 006)	-0,4 (3,5)	9,1 (12,3)
TOTAL	1 157 (1 191)	705 (724)	807 (824)	952 (974)	1 042 (1 072)	1 039 (1 121)	1,4 (6,7)	9,7 (14,3)

Source : SAAQ. Données 2024 confirmées en date du 27 janvier 2025.

²⁶ Dont un accident de trottinette.

En 2024, neuf collisions sur 10 impliquant des piétonnes et des piétons comportaient des blessures légères, un peu plus de 5 % comportaient des blessures graves et moins de 2 %, un décès. Depuis la baisse importante observée en 2020 en raison de la pandémie, on observe une augmentation graduelle du nombre de collisions impliquant des piétonnes et des piétons. L'année 2024 s'inscrit dans cette tendance et présente une augmentation de 9,7 % comparativement à la moyenne des cinq dernières années et de 1,4 % depuis 2023, se rapprochant ainsi des volumes observés avant 2020. Parmi les collisions impliquant des piétonnes et des piétons en 2024, 18 personnes ont perdu la vie, 97 ont été blessées gravement et 1 006 ont subi des blessures légères.

INFRACTIONS ROUTIÈRES

Infractions	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Variation (%)	
							2023/2024	2024/ moyenne 5 ans
CONDUITE DANGEREUSE								
Conduite dangereuse causant la mort	1	1	3	0	2	3	50,0	114,3
Conduite dangereuse causant des lésions corporelles	10	15	14	12	16	26	62,5	94,0
Conduite dangereuse d'un véhicule à moteur	63	82	143	154	371	634	70,9	289,9
TOTAL PARTIEL	74	98	160	166	389	663	70,4	273,7
CONDUITE AVEC FACULTÉS AFFAIBLIES								
Conduite avec facultés affaiblies causant la mort	0	0	1	2	0	1	---	66,7
Conduite avec facultés affaiblies causant des lésions corporelles	20	20	18	23	23	18	-21,7	-13,5
Conduite avec facultés affaiblies	2 076	1 259	1 124	1 412	1 346	1 303	-3,2	-9,7
TOTAL PARTIEL	2 096	1 279	1 143	1 437	1 369	1 322	-3,4	-9,7
CONDUITE D'UN VÉHICULE À MOTEUR PENDANT UNE INTERDICTION								
Code criminel	167	101	101	113	86	109	26,7	-4,0
TOTAL PARTIEL	167	101	101	113	86	109	26,7	-4,0
DÉLIT DE FUITE²⁷								
Code criminel	1 412	4 371	4 634	5 164	5 502	5 643	2,6	33,8
Code de la sécurité routière	5 130	294	293	326	381	338	-11,3	-73,7
TOTAL PARTIEL	6 542	4 665	4 927	5 490	5 883	5 981	1,7	8,7
TOTAL	8 879	6 143	6 331	7 206	7 727	8 075	4,5	11,3

Source : SAAQ. Données 2024 confirmées en date du 27 janvier 2025.

²⁷ Les corps de police produisent rarement des rapports d'accident lors d'un délit de fuite sans suspect, sans témoin ni élément de preuve. La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) offre, depuis décembre 2018, diverses options à la population pour prouver qu'elle a communiqué avec un corps de police. Le changement d'orientation et le passage vers les codes 9000 au Module d'information policière (MIP), en décembre 2019, expliquent la variation importante des statistiques à partir de l'année 2019. Ainsi, cela fait en sorte que plusieurs délits de fuite qui étaient auparavant comptabilisés au Code de la sécurité routière sont maintenant comptabilisés dans la catégorie associée au Code criminel. D'un autre côté, un délit de fuite matériel sans aucun indice sur le plan des enquêtes n'est maintenant plus comptabilisé.

Le nombre d'infractions routières rapportées au SPVM en 2024 a augmenté de 11,3 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années et de 4,5 % par rapport à 2023. Plus spécifiquement, la hausse importante des événements de conduite dangereuse débutée en 2023 sur le territoire du SPVM se poursuit en 2024. Celle-ci est liée à l'augmentation des événements de conduite dangereuse d'un véhicule à moteur sans blessé et des omissions d'immobiliser son véhicule dès que les circonstances le permettent. À l'heure actuelle, l'hypothèse la plus probable est que la hausse observée pourrait être liée à l'augmentation des comportements routiers téméraires en général, mais aussi et surtout, dans les événements de vols de véhicule. Ainsi, malgré la diminution des vols de véhicules en 2024, les personnes impliquées semblent adopter plus de comportements routiers risqués. En 2024, on déplore également trois événements de conduite dangereuse causant la mort et 26 événements de conduite dangereuse causant des lésions.

Les événements de conduite avec facultés affaiblies, quant à eux, ont diminué de 3,4 % en 2024 par rapport à 2023 et de 9,7 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. D'année en année, les événements de conduite avec facultés affaiblies sans blessé(e) représentent plus de 98 % des événements de cette catégorie d'infractions et pour l'année 2024, ceux-ci sont en baisse de 3,2 % par rapport à 2023 et de 9,7 % par rapport à la moyenne de 2019 à 2023. Les événements de conduite d'un véhicule à moteur pendant une interdiction présentent une augmentation de 26,7 % par rapport à 2023 passant de 86 à 109 événements et une diminution de 4,0 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Les délits de fuite représentent la catégorie d'infractions routières la plus fréquemment rapportée au SPVM. En effet, plus de trois infractions routières sur quatre (74,1 %) signalées sur le territoire du SPVM en 2024 faisaient partie de cette catégorie. Les délits de fuite présentent une augmentation de 1,7 % en 2024 par rapport à l'année 2023 et de 8,7 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS, PAR RÉGION

Infractions	Ouest	Sud	Nord	Est	Autre ²⁸	Total SPVM
Infractions en mouvement	62 320	37 571	56 565	34 803	38 823	230 082
Infractions de vitesse	16 712	3 295	8 638	10 203	25 095	63 943
Infractions de stationnement (émises par le personnel policier)	18 523	22 231	21 592	14 971	6 494	83 811
TOTAL	97 555	63 097	86 795	59 977	70 412	377 836

Source : Système d'émission de constats informatisés (SÉCI), en date du 22 janvier 2025.

CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS, PAR ANNÉE

Infractions	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Variation (%)	
							2023/2024	2024/ moyenne 5 ans
Infractions en mouvement	242 007	169 015	209 398	201 336	194 967	230 082	18,0	13,1
Infractions de vitesse	59 431	50 711	62 358	47 770	55 488	63 943	15,2	15,9
Infractions de stationnement (émises par le personnel policier)	164 287	112 325	122 819	110 727	90 446	83 811	-7,3	-30,2
TOTAL	465 725	332 051	394 575	359 833	340 901	377 836	10,8	-0,2

Source : Système d'émission de constats informatisés (SÉCI), en date du 22 janvier 2025.

²⁸ Il s'agit des constats d'infraction émis par les policières et policiers d'unités autres que les PDQ (Section de la sécurité routière, Section support et interventions spécialisées, Motards, etc.)

SYSTÈME DE RECONNAISSANCE DE PLAQUES D'IMMATRICULATION (SRPI)

Constats d'infraction émis	2020	2021	2022	2023	2024	Variation 2023/2024
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROITS D'IMMATRICULATION	1 557	3 254	3 175	327	166	-
Véhicule non immatriculé au nom de la/du propriétaire	5	2	9	0	1	+
Immatriculation impayée à l'échéance	1 112	1 939	1 888	163	68	-
Immatriculation impayée à la suite d'une renonciation	92	259	220	28	20	-
Interdiction de circuler	348	1 054	1 058	136	77	-
INFRACTIONS RELATIVES AUX PERMIS DE CONDUIRE	515	1 446	1 377	149	130	-
Non titulaire de permis de la classe appropriée	42	78	134	16	58	+
Permis impayé	213	549	502	43	9	-
Sanction amende impayée ou autres (sauf Code criminel et points d'inaptitude)	240	734	676	87	53	-
Sanction (Code criminel)	2	7	4	0	0	=
Sanction (points d'inaptitude)	18	78	61	3	10	+
AUTRES INFRACTIONS	533	1 113	897	111	147	+
TOTAL	2 605	5 813	5 449	587	443	-

Note: La diminution du nombre de constats d'infraction émis à l'aide du SRPI est liée au changement du système informatique de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) au printemps 2023.

CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS AUX CYCLISTES, AUX PIÉTONNES ET AUX PIÉTONS

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Variation (%)	
							2023/2024	2024/ moyenne 5 ans
Cyclistes	8 685	5 296	7 012	7 124	8 449	9 210	9,0	25,9
Piéton(nes)	15 214	8 761	7 786	6 001	5 212	5 198	-0,3	-39,5
TOTAL	23 899	14 057	14 798	13 125	13 661	14 408	5,5	-9,4

Source: Système d'émission de constats informatisés (SÉCI), en date du 22 janvier 2025.

STATISTIQUES ADMINISTRATIVES

DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION

Provenance des demandes	2023	2024	Variation 2023/2024
Citoyen(ne)s, avocat(e)s et journalistes	4 355	4 856	+
Compagnies d'assurance	2 206	2 021	-
Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)	164	222	+
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ)	44	77	+
Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC)	167	228	+
Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)	922	1 228	+
Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC)	58	88	+
Corps de police	550	707	+
Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)	121	144	+
Service correctionnel Canada (SCC)	184	102	-
Demandes de partenaires internes (CM, SIM, VDM et autres villes liées)	149	175	+
Citations à comparaître (TAL, IVAC, MSS, TAT, etc.)	64	77	+
Autres demandeurs	134	169	+
TOTAL	9 118	10 094	+

Types de demandes	2023	2024	Variation 2023/2024
Documents contenant des renseignements personnels	8 915	9 902	+
Documents administratifs	203	192	-
TOTAL	9 118	10 094	+

Saviez-vous que ?

Chaque année, plus de 98 % des demandes d'accès à l'information reçues par le SPVM touchent des documents contenant des renseignements personnels. Ces demandes sont complexes et exigent un caviardage rigoureux car elles pourraient mettre à risque la vie privée et/ou la sécurité des personnes concernées.



DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION (SUITE)

Délai de traitement des demandes en 2024	Documents contenant des renseignements personnels (%)	Documents administratifs (%)	Total (%)
0 à 20 jours	2 386 (26,1)	71 (30,5)	2 457 (26,3)
21 à 30 jours	963 (10,6)	20 (8,6)	983 (10,5)
31 jours et plus	5 776 (63,3)	142 (60,9)	5 918 (63,2)
TOTAL	9 125 (100,0)	233 (100,0)	9 358 (100,0)

Décisions rendues en 2024	Documents contenant des renseignements personnels (%)	Documents administratifs (%)	Total (%)
Autorisée	278 (3,0)	62 (26,6)	340 (3,6)
Partiellement autorisée	6 169 (67,6)	64 (27,5)	6 233 (66,6)
Refusée	1 406 (15,4)	60 (25,8)	1 463 (15,6)
Autres	1 277 (14,0)	47 (20,2)	1 322 (14,4)
TOTAL	9 125 (100,0)	233 (100,0)	9 358 (100,0)

DOSSIERS TRAITÉS PAR LE BUREAU DU SERVICE AUX CITOYENS

Nombre de dossiers ouverts	2023	2024	Variation 2023/2024
Plaintes	2 136	2 420	+
Commentaires ²⁹	613	621	+
Demandes d'information	483	378	-
TOTAL	3 232	3 455	+

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Nombre d'accidents ³⁰	2023	2024	Variation 2023/2024
Policier(-ière)s	243	233	-
Employé(e)s civil(e)s	21	24	+
TOTAL	264	257	-

²⁹ Incluant les félicitations.

³⁰ Selon la date à laquelle les données sont extraites, elles peuvent fluctuer. Elles peuvent, à titre d'exemple, varier s'il y a des contestations judiciaires ou encore l'apparition de lésions au fil du temps.

LOI SUR LA POLICE

ALLÉGATIONS D'INFRACTION CRIMINELLE³¹

	2023 (au 31 décembre 2023)	2023 (au 31 décembre 2024)	2024 (au 31 décembre 2024)
TOTAL DU NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS DE NATURE CRIMINELLE	125	125	81
NOMBRE DE DOSSIERS EN TRAITEMENT	59	15	27
NOMBRE DE DOSSIERS FERMÉS	66	110	54
Enquêtes avec mise en accusation (MEA) (policiers(-ières) du SPVM)	3	5	0
Enquêtes MEA (policiers(ières) autres que du SPVM)	1	1	0
Enquêtes sans mise en accusation (SMA) / inactives / non fondées (policiers(ières) du SPVM)	56	86	47
Enquêtes SMA / inactives / non fondées (policiers(ières) autres que du SPVM)	3	13	4
Enquêtes SMA / inactives / non fondées (personnes inconnues)	0	1	1
Enquêtes MEA (personnes non assujetties à la <i>Loi sur la police</i>)	0	0	1
Enquêtes SMA / inactives / non fondées (personnes non assujetties à la <i>Loi sur la police</i>)	3	4	1
DOSSIERS COMPLÉTÉS PAR LE PROCESSUS JUDICIAIRE			
Policiers(ières) du SPVM trouvé(e)s coupables	0	1	0
Policiers(ières) du SPVM trouvé(e)s non coupables	0	1	0
Policiers(ières) autres que du SPVM trouvé(e)s coupables	0	0	0
Policiers(ières) autres que du SPVM trouvé(e)s non coupables	0	0	0
Personnes autres que des policiers trouvées coupables	0	0	0
Personnes autres que des policiers trouvées non coupables	0	0	0
DOSSIERS TRAITÉS PAR CATÉGORIES DE PERSONNES			
Dossier impliquant un policier(ière) du SPVM	2	2	2
Dossier impliquant un policier(ière) autre que du SPVM	14	15	7
Dossier impliquant une personne inconnue	1	1	1
<i>Dossier impliquant une personne non assujettie à la Loi sur la police</i>	4	4	2
Dossier impliquant un policier(ière) du SPVM qui fait l'objet d'une enquête par un autre corps de police	104	103	69

³¹ Les statistiques sont mises à jour en fonction de l'année d'ouverture du dossier.

Note: Les dossiers d'allégations criminelles ont été transférés officiellement à la Sûreté du Québec (SQ) le 22 mars 2017. Depuis, la SQ poursuit le traitement des dossiers de nature criminelle.

APPLICATION DE L'ARTICLE 119³² DE LA LOI SUR LA POLICE

	2023 (au 31 décembre 2023)	2023 (au 31 décembre 2024)	2024 (au 31 décembre 2024)
NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS³³	1	1	3
NOMBRE DE CAUSES TERMINÉES	1	1	2
Nombre de causes ayant entraîné une suspension disciplinaire (nombre de jours)	0	0	119
Nombre de destitutions	0	0	0
Nombre de pertes de juridiction	1	1	0
NOMBRE DE CAUSES EN SUSPENS (CAUSES EN APPEL) OU REPORTÉES	0	0	1

32 1^{er} alinéa de l'article 119 de la *Loi sur la police*: Est automatiquement destitué tout policier ou constable spécial qui a été reconnu coupable, en quelque lieu que ce soit et par suite d'un jugement passé en force de chose jugée, d'un acte ou d'une omission visé au paragraphe 3^e de l'article 115, poursuivable uniquement par voie de mise en accusation.

2^e alinéa: Doit faire l'objet d'une sanction disciplinaire de destitution tout policier ou constable spécial qui a été reconnu coupable, en quelque lieu que ce soit et par suite d'un jugement passé en force de chose jugée, d'un tel acte ou d'une telle omission, poursuivable, soit sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire, soit par voie de mise en accusation, à moins qu'il ne démontre que des circonstances particulières justifient une autre sanction.

33 Aucun dossier ouvert en vertu du 1^{er} alinéa.



RÈGLEMENT SUR LA DISCIPLINE INTERNE DES POLICIÈRES ET DES POLICIERS DU SPVM

	2023 (au 31 décembre 2023)	2023 (au 31 décembre 2024)	2024 (au 31 décembre 2024)
NOMBRE DE DOSSIERS DISCIPLINAIRES OUVERTS³⁴	92	139	125
Nombre de dossiers en traitement ou en attente	40	20	39
Nombre de dossiers en attente d'audition	5	1	5
Nombre de dossiers terminés	47	118	81
Classés MEA: officier de poursuite (DNP)	2	4	0
Classés MEA: gestionnaire (article 17)	9	20	13
Classés SMA	5	N/A	N/A
Classés SMA: acte de gestion	8	17	10
Classés SMA: article 14	5	9	8
Classés SMA: prescription (article 16)	0	0	1
Autres mesures d'accompagnement	N/A	6	5
Conciliation	N/A	0	0
Perte de juridiction	0	2	3
Traitement par autre instance	N/A	6	5
Non solutionné	N/A	6	4
Identification impossible	N/A	2	2
Non fondé	10	30	26
Non assujetti RDIPPM/ <i>Loi sur la police</i>	N/A	16	4
Inactif	8	N/A	N/A
NOMBRE DE POLICIERS(IÈRES) CONCERNÉ(E)S PAR LES DOSSIERS DISCIPLINAIRES OUVERTS	109	173	169
SANCTIONS LIÉES AUX DOSSIERS AVEC MEA FERMÉS			
Nombre de réprimandes	3	6	9
Nombre de journées de suspension disciplinaire	39	83	42
Nombre de mutations disciplinaires	0	0	0
Nombre de rétrogradations	0	0	0
Nombre de destitutions	0	0	0
NOMBRE DE DEMANDES DE RADIATIONS DE SANCTIONS	22	22	33
Nombre de demandes accordées	19	19	24
Nombre de demandes accordées en partie	0	0	0
Nombre de demandes refusées ou reportées	3	3	9

³⁴ Pour l'année 2023, 47 dossiers en allégations criminelles furent traités en discipline depuis la publication du dernier rapport annuel. Les statistiques sont mises à jour en fonction de l'année d'ouverture du dossier.

DÉONTOLOGIE³⁵ ET BUREAU DES ENQUÊTES INDÉPENDANTES³⁶

	2023	2024	Variation 2023/2024
DÉONTOLOGIE			
Nombre de plaintes reçues par le Commissaire à la déontologie policière	668	772	+
BUREAU DES ENQUÊTES INDÉPENDANTES			
Ouvertures de dossier	6	12	+

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous référer aux publications du [Commissaire à la déontologie policière](#) et du [Bureau des enquêtes indépendantes](#).

LE DON D'ORGANES ET LE PERSONNEL DU SPVM

Contribution du SPVM à l'association canadienne des dons d'organes et de tissus	2023	2024	Variation 2023/2024
Transport d'organes et d'équipes médicales	271	207	-
Nombre de policières et de policiers bénévoles	165	160	-

³⁵ Depuis 2018, les statistiques proviennent du Commissaire à la déontologie policière.

³⁶ Depuis 2017, les statistiques proviennent du Bureau des enquêtes indépendantes.



Lancement du premier insigne commémoratif du SPVM : Tombé(e)s mais jamais oublié(e)s

Pour les policières et policiers qui, tous les jours, œuvrent auprès des populations montréalaises et qui risquent leur vie pour protéger celle des autres, il est apparu incontournable que le SPVM développe son propre insigne commémoratif pour honorer la mémoire de ses consœurs et confrères décédés dans l'exercice de leurs fonctions.

Ce besoin, de se souvenir de ce que signifie servir et protéger, et ce, jusqu'au don de sa vie, il est partagé par les familles qui ont perdu un proche dans l'exercice de ses fonctions, par la direction du SPVM ainsi que par tout le personnel civil qui œuvre au sein de l'organisation.

De ce besoin d'avoir un symbole qui représente et rassemble la grande communauté du SPVM est né l'insigne commémoratif « Tombé(e)s mais jamais oublié(e)s ».

Cet insigne commémoratif, il a été pensé et créé avec cœur afin que toutes les communautés montréalaises s'y reconnaissent et puissent se souvenir de celles et ceux qui ne sont plus avec nous. La forme circulaire a été retenue parce qu'elle représente l'inclusion et la protection de toutes et tous sans distinction. La ligne bleu clair est celle portée sur différents éléments de l'uniforme policier.

Les armoiries du SPVM se trouvent au centre du cercle et sont une concession d'emblèmes héraldiques, une marque d'honneur émanant de la Couronne du Canada en vertu des pouvoirs exercés par le gouverneur général. Elles comportent le bleu et le blanc, les couleurs du SPVM, l'inscription de notre devise : Respect | Intégrité | Engagement ainsi que les castors qui représentent le travail et la détermination.

En novembre 2024, un hommage empreint d'émotions aux policières et policiers décédés dans l'exercice de leur fonction depuis 1973 s'est déroulé au Quartier général du SPVM. Lors de cette cérémonie, le SPVM a eu l'honneur d'accueillir les familles de ces policières et policiers afin de se recueillir et de célébrer la mémoire de leurs proches. Ce moment émouvant a été l'occasion de leur remettre l'insigne commémoratif « Tombé(e)s mais jamais oublié(e)s », symbole de solidarité



et de respect envers celles et ceux qui ont donné leur vie au service de la population. La soirée s'est conclue avec l'inauguration du nouvel aménagement de l'Allée des Braves à l'entrée du Quartier général, un lieu de mémoire qui honore nos 21 héroïnes et héros, permettant ainsi à toutes et tous de se souvenir de leur courage et de leur dévouement.

À la suite de cet événement, le SPVM a officialisé le lancement du port de l'insigne commémoratif sous forme d'épinglette pour l'ensemble de son personnel. Des autocollants à apposer sur les véhicules lettrés ont aussi été distribués. Cet insigne, qui se veut un symbole rassembleur, neutre et impartial, sera porté en tout temps puisqu'il fait maintenant partie intégrante de l'uniforme.

Le SPVM est fier d'arborer ce nouvel insigne commémoratif, en hommage à ses collègues décédés dans l'exercice de leurs fonctions. C'est notre façon de dire à celles et ceux que nous avons perdus : vous êtes toujours avec nous. Et à leur proches : nous marchons à vos côtés.

« Tombé(e)s mais jamais oublié(e)s », tel est notre devoir de mémoire.



ANNEXE :

Tableaux détaillés
sur la criminalité

CRIMINALITÉ PAR MOIS

Infractions	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
CRIMES CONTRE LA PERSONNE													
Homicides	3	3	2	1	8	0	5	1	3	5	0	0	31
Autres infractions entraînant la mort	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	2
Tentatives de meurtre	7	4	14	4	9	9	5	13	5	7	4	3	84
Voies de fait	1 311	1 345	1 440	1 566	1 802	1 784	1 767	1 727	1 658	1 697	1 610	1 452	19 159
Agressions sexuelles	151	186	169	241	217	198	193	189	207	233	193	190	2 367
Vols qualifiés	303	233	264	240	266	236	260	263	365	296	233	238	3 197
Autres infractions contre la personne	662	654	617	675	783	811	719	726	697	759	722	621	8 446
TOTAL PARTIEL	2 437	2 425	2 506	2 728	3 085	3 038	2 949	2 919	2 936	2 997	2 762	2 504	33 286
CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ													
Crimes d'incendie	29	36	35	28	48	36	56	39	51	49	56	38	501
Introductions par effraction	511	478	556	507	527	500	532	542	542	523	625	519	6 362
Vols de véhicules à moteur	728	657	704	601	754	787	826	837	752	795	736	635	8 812
Vols simples	1 946	1 936	2 053	2 126	2 430	2 354	2 529	2 493	2 498	2 497	2 336	2 114	27 312
Possession de biens volés	61	59	53	54	77	63	93	72	72	72	65	42	783
Fraudes	986	988	993	961	1 101	955	1 044	1 089	882	979	860	779	11 617
Méfais	502	530	627	675	688	653	624	663	624	607	567	464	7 224
TOTAL PARTIEL	4 763	4 684	5 021	4 952	5 625	5 348	5 704	5 735	5 421	5 522	5 245	4 591	62 611
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL													
Infractions relatives aux armes à feu	48	31	40	38	47	41	36	32	46	29	38	25	451
Infractions contre l'admin. de la loi et de la justice	542	627	643	595	671	715	696	719	660	617	637	472	7 594
Autres infractions	65	83	143	116	191	125	130	187	157	121	126	110	1 554
TOTAL PARTIEL	655	741	826	749	909	881	862	938	863	767	801	607	9 599
TOTAL DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	7 855	7 850	8 353	8 429	9 619	9 267	9 515	9 592	9 220	9 286	8 808	7 702	105 496
AUTRES LOIS ET RÈGLEMENTS													
<i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	135	162	161	156	186	173	169	188	150	173	157	122	1 932
Infractions aux lois fédérales	14	1	12	1	22	40	64	100	31	14	3	16	318
Infractions aux lois provinciales	34	33	41	39	36	55	46	47	59	45	64	31	530
Règlements municipaux	429	440	582	557	682	828	919	866	738	552	490	370	7 453
TOTAL PARTIEL	612	636	796	753	926	1 096	1 198	1 201	978	784	714	539	10 233
TOTAL GLOBAL	8 467	8 486	9 149	9 182	10 545	10 363	10 713	10 793	10 198	10 070	9 522	8 241	115 729

Source : M-IRIS, en date du 3 mars 2025.

CRIMINALITÉ PAR RÉGION

Infractions	Ouest	Sud	Nord	Est	Total
CRIMES CONTRE LA PERSONNE					
Homicides	6	7	11	7	31
Autres infractions entraînant la mort	1	0	0	1	2
Tentatives de meurtre	32	10	19	23	84
Voies de fait	4 988	4 758	4 792	4 621	19 159
Agressions sexuelles	565	590	562	650	2 367
Vols qualifiés	846	824	785	742	3 197
Autres infractions contre la personne	2 366	1 824	1 871	2 385	8 446
TOTAL PARTIEL	8 804	8 013	8 040	8 429	33 286
CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ					
Crimes d'incendie	133	137	95	136	501
Introductions par effraction	1 554	1 842	1 734	1 232	6 362
Vols de véhicules à moteur	2 852	1 611	2 464	1 885	8 812
Vols simples	6 066	9 410	6 654	5 182	27 312
Possession de biens volés	151	242	198	192	783
Fraudes	3 415	2 288	3 235	2 679	11 617
Méfais	1 772	2 025	1 907	1 520	7 224
TOTAL PARTIEL	15 943	17 555	16 287	12 826	62 611
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL					
Infractions relatives aux armes à feu	185	80	90	96	451
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	1 600	2 347	1 603	2 044	7 594
Autres infractions	263	822	197	272	1 554
TOTAL PARTIEL	2 048	3 249	1 890	2 412	9 599
TOTAL DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	26 795	28 817	26 217	23 667	105 496
AUTRES LOIS ET RÈGLEMENTS					
<i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	304	930	341	357	1 932
Infractions aux lois fédérales	122	114	36	46	318
Infractions aux lois provinciales	123	123	167	117	530
Règlements municipaux	1 090	3 788	1 672	903	7 453
TOTAL PARTIEL	1 639	4 955	2 216	1 423	10 233
TOTAL GLOBAL	28 434	33 772	28 433	25 090	115 729

Source : M-IRIS, en date du 3 mars 2025.

CRIMINALITÉ PAR POSTE DE QUARTIER | RÉGION OUEST

Infractions	1	3	4	5	7	8	9	13	26	55 ³⁷	Total
CRIMES CONTRE LA PERSONNE											
Homicides	0	0	1	0	1	3	0	1	0	0	6
Autres infractions entraînant la mort	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Tentatives de meurtre	0	1	5	1	5	8	4	2	6	0	32
Voies de fait	148	489	180	454	627	506	718	611	1 233	22	4 988
Agressions sexuelles	34	50	21	46	95	53	66	84	111	5	565
Vols qualifiés	35	86	34	83	98	77	121	112	200	0	846
Autres infractions contre la personne	87	249	108	209	317	190	347	293	561	5	2 366
TOTAL PARTIEL	304	875	349	793	1 143	837	1 256	1 103	2 112	32	8 804
CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ											
Crimes d'incendie	7	18	10	13	26	11	21	8	19	0	133
Introductions par effraction	77	139	58	128	284	130	238	111	389	0	1 554
Vols de véhicules à moteur	107	115	109	741	610	157	227	288	487	11	2 852
Vols simples	189	350	186	803	766	482	736	845	1 606	103	6 066
Possession de biens volés	1	9	3	12	20	17	23	24	42	0	151
Fraudes	198	298	163	296	566	174	488	381	831	20	3 415
Méfais	61	122	65	195	295	164	247	217	400	6	1 772
TOTAL PARTIEL	640	1 051	594	2 188	2 567	1 135	1 980	1 874	3 774	140	15 943
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL											
Infractions relatives aux armes à feu	1	8	3	14	12	14	23	8	19	83	185
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	40	148	42	104	119	227	285	184	440	11	1 600
Autres infractions	12	14	10	30	43	11	32	24	84	3	263
TOTAL PARTIEL	53	170	55	148	174	252	340	216	543	97	2 048
TOTAL DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	997	2 096	998	3 129	3 884	2 224	3 576	3 193	6 429	269	26 795
AUTRES LOIS ET RÈGLEMENTS											
<i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	5	22	6	28	26	30	70	18	95	4	304
Infractions aux lois fédérales	31	33	0	7	0	37	1	3	4	6	122
Infractions aux lois provinciales	3	8	1	2	28	6	26	9	40	0	123
Règlements municipaux	19	111	21	170	105	177	155	55	277	0	1 090
TOTAL PARTIEL	58	174	28	207	159	250	252	85	416	10	1 639
TOTAL GLOBAL	1 055	2 270	1 026	3 336	4 043	2 474	3 828	3 278	6 845	279	28 434

Source : M-IRIS, en date du 3 mars 2025.

37 55: Unité aéroportuaire.

CRIMINALITÉ PAR POSTE DE QUARTIER | RÉGION SUD

Infractions	12	15	16	20	21	22	50 ³⁸	Total
CRIMES CONTRE LA PERSONNE								
Homicides	0	1	1	0	2	2	1	7
Autres infractions entraînant la mort	0	0	0	0	0	0	0	0
Tentatives de meurtre	3	2	0	2	3	0	0	10
Voies de fait	410	797	547	931	973	752	348	4 758
Agressions sexuelles	60	94	77	110	121	92	36	590
Vols qualifiés	92	125	78	166	164	147	52	824
Autres infractions contre la personne	142	356	292	344	359	259	72	1 824
TOTAL PARTIEL	707	1 375	995	1 553	1 622	1 252	509	8 013
CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ								
Crimes d'incendie	7	31	13	31	29	15	11	137
Introductions par effraction	153	403	189	349	393	337	18	1 842
Vols de véhicules à moteur	158	377	147	379	362	188	0	1 611
Vols simples	841	1 204	762	2 487	2 870	1 110	136	9 410
Possession de biens volés	22	44	17	28	70	56	5	242
Fraudes	261	313	446	558	405	280	25	2 288
Méfais	167	364	144	407	492	283	168	2 025
TOTAL PARTIEL	1 609	2 736	1 718	4 239	4 621	2 269	363	17 555
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL								
Infractions relatives aux armes à feu	6	7	4	20	20	15	8	80
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	108	283	309	363	823	324	137	2 347
Autres infractions	22	29	42	632	65	16	16	822
TOTAL PARTIEL	136	319	355	1 015	908	355	161	3 249
TOTAL DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	2 452	4 430	3 068	6 807	7 151	3 876	1 033	28 817
AUTRES LOIS ET RÈGLEMENTS								
<i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	35	87	35	100	349	214	110	930
Infractions aux lois fédérales	2	1	5	3	102	1	0	114
Infractions aux lois provinciales	10	23	6	32	40	11	1	123
Règlements municipaux	150	398	302	522	1 365	517	534	3 788
TOTAL PARTIEL	197	509	348	657	1 856	743	645	4 955
TOTAL GLOBAL	2 649	4 939	3 416	7 464	9 007	4 619	1 678	33 772

Source : M-IRIS, en date du 3 mars 2025.

38 50: Unité métré.

CRIMINALITÉ PAR POSTE DE QUARTIER | RÉGION NORD

Infractions	10	27	30	31	35	38	44	Total
CRIMES CONTRE LA PERSONNE								
Homicides	0	1	4	1	1	4	0	11
Autres infractions entraînant la mort	0	0	0	0	0	0	0	0
Tentatives de meurtre	0	4	2	2	0	4	7	19
Voies de fait	329	656	619	795	528	1 157	708	4 792
Agressions sexuelles	28	80	88	68	55	145	98	562
Vols qualifiés	64	96	96	122	110	150	147	785
Autres infractions contre la personne	144	295	214	352	188	382	296	1 871
TOTAL PARTIEL	565	1 132	1 023	1 340	882	1 842	1 256	8 040
CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ								
Crimes d'incendie	14	7	18	15	9	21	11	95
Introductions par effraction	137	224	150	264	209	494	256	1 734
Vols de véhicules à moteur	306	284	263	324	227	758	302	2 464
Vols simples	566	615	533	1 050	863	2 050	977	6 654
Possession de biens volés	8	25	36	39	32	41	17	198
Fraudes	305	474	304	484	399	689	580	3 235
Méfais	164	266	238	245	183	534	277	1 907
TOTAL PARTIEL	1 500	1 895	1 542	2 421	1 922	4 587	2 420	16 287
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL								
Infractions relatives aux armes à feu	5	10	28	7	7	18	15	90
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	121	216	228	235	294	282	227	1 603
Autres infractions	17	27	22	34	20	50	27	197
TOTAL PARTIEL	143	253	278	276	321	350	269	1 890
TOTAL DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	2 208	3 280	2 843	4 037	3 125	6 779	3 945	26 217
AUTRES LOIS ET RÈGLEMENTS								
<i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	13	58	53	44	56	81	36	341
Infractions aux lois fédérales	5	6	2	13	8	0	2	36
Infractions aux lois provinciales	12	10	30	32	18	55	10	167
Règlements municipaux	33	225	147	263	222	686	96	1 672
TOTAL PARTIEL	63	299	232	352	304	822	144	2 216
TOTAL GLOBAL	2 271	3 579	3 075	4 389	3 429	7 601	4 089	28 433

Source : M-IRIS, en date du 3 mars 2025.

CRIMINALITÉ PAR POSTE DE QUARTIER | RÉGION EST

Infractions	23	39	42	45	46	48	49	Total
CRIMES CONTRE LA PERSONNE								
Homicides	1	1	0	1	1	1	2	7
Autres infractions entraînant la mort	0	0	0	0	0	0	1	1
Tentatives de meurtre	0	9	4	4	0	4	2	23
Voies de fait	636	1 278	295	621	366	970	455	4 621
Agressions sexuelles	97	132	42	71	32	102	174	650
Vols qualifiés	80	164	52	141	53	159	93	742
Autres infractions contre la personne	302	675	185	275	143	493	312	2 385
TOTAL PARTIEL	1 116	2 259	578	1 113	595	1 729	1 039	8 429
CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ								
Crimes d'incendie	25	26	10	30	14	21	10	136
Introductions par effraction	325	185	71	135	72	322	122	1 232
Vols de véhicules à moteur	244	367	195	309	192	398	180	1 885
Vols simples	1 151	868	370	894	447	975	477	5 182
Possession de biens volés	64	44	9	22	7	27	19	192
Fraudes	305	456	251	439	281	538	409	2 679
Méfais	311	247	104	251	159	279	169	1 520
TOTAL PARTIEL	2 425	2 193	1 010	2 080	1 172	2 560	1 386	12 826
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL								
Infractions relatives aux armes à feu	9	17	7	24	2	19	18	96
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	346	525	159	294	100	438	182	2 044
Autres infractions	39	39	20	41	11	32	90	272
TOTAL PARTIEL	394	581	186	359	113	489	290	2 412
TOTAL DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	3 935	5 033	1 774	3 552	1 880	4 778	2 715	23 667
AUTRES LOIS ET RÈGLEMENTS								
<i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i>	48	92	20	76	7	63	51	357
Infractions aux lois fédérales	5	3	2	3	0	8	25	46
Infractions aux lois provinciales	11	24	5	26	4	16	31	117
Règlements municipaux	170	431	29	60	22	130	61	903
TOTAL PARTIEL	234	550	56	165	33	217	168	1 423
TOTAL GLOBAL	4 169	5 583	1 830	3 717	1 913	4 995	2 883	25 090

Source : M-IRIS, en date du 3 mars 2025.



2024

Service de police de la Ville de Montréal

Rapport annuel

spvm.qc.ca